EXPOSÉ

DES

TRAVAUX ET PUBLICATIONS

DE M. LE DOCTEUR GUYON O✻

EXPOSÉ

DES

TRAVAUX ET PUBLICATIONS

DE M. LE DOCTEUR GUYON O ✻,

Ancien premier professeur à l'hôpital d'instruction d'Alger, Chirurgien principal des armées et en chef de l'armée d'Algérie, Correspondant de l'Académie royale des sciences de Munich, de l'Académie impériale de médecine et de chirurgie de Saint-Pétersbourg, des Académies impériales et royales de médecine de Vienne et de Florence, de l'Académie de médecine et d'histoire naturelle de Dresde, de l'Académie royale de botanique de Ratisbonne, du Muséum d'histoire naturelle de Paris, de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier, de la Société de médecine et de chirurgie de la même ville, de la Société médicale d'Amiens, de la Société de médecine de Marseille, de celle des sciences, arts et belles-lettres du Var, de l'Institut d'Afrique; Membre honoraire de la Société française de statistique, Président de la société de médecine d'Alger, Ancien membre de la Commission médicale envoyée en Pologne, en 1831, par le Ministre de la Guerre; Ancien membre de la Commission scientifique nommée, par le même Ministre, en 1839, pour l'exploration de l'Algérie.

ALGER

IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT

1852

EXPOSÉ

DES

TRAVAUX ET PUBLICATIONS

DE M. LE DOCTEUR GUYON.

Ces travaux et publications seront présentés selon leur rang de date et dans l'ordre suivant : 1° *Anthropologie*, 2° *Physiologie et Toxicologie*, 3° *Médecine*, 4° *Chirurgie*, 5° *Histoire naturelle*, 6° *Sujets divers*.

---

§ I.

ANTHROPOLOGIE.

SUR UNE FILLE BI-CORPS, NÉE A ALGER ; accompagné de cette monstruosité.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 17 décembre 1838. *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 4° trim. 1838, p. 1080.)

SUR LE BARAS OU BARS DES INDIGÈNES DE L'ALGÉRIE ; avec figures.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 21 octobre 1839. *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 4° trim. 1839, p. 513.)

Le Baras est un albinisme partiel ; il peut être congénial, ou accidentel. Non-seulement la race nègre, mais encore toutes les autres races en sont susceptibles.

QUELQUES CAS D'ALBINISME A ALGER, en 1839.

(*Gazette médicale de Paris* du 16 novembre 1839, n° 46, p. 750.)

SUR UNE FILLE A DEUX TÊTES, NÉE EN CORSE ; accompagné de cette monstruosité.

1.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 18 mai 1840. *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 2e trim. 1840, p. 809.)

De la plus grande longévité des anciens romains de l'Algérie, d'après les restes de leurs monumens tumulaires, comme pouvant servir a apprécier la salubrité des lieux ou ils vivaient.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 26 octobre 1840. *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 4e trim. 1840, p. 662.)

Sur les anciens psylles; avec cette épigraphe :

Je rapporte les propos des Libyens.
HÉRODOTE.

(*Moniteur algérien* des 15 et 22 mars 1841, nos 427 et 428. — Feuilleton de la *Gazette médicale de Paris* du 4 octobre 1841, n° 49.)

L'auteur retrouve les Psyles d'autrefois dans les jongleurs qui parcourent le nord de l'Afrique en colportant des reptiles dans des peaux de boue, et qui se font mordre par ces animaux. M. Clot-Bey, qui en parle pour l'Egypte (*Aperçu sur l'Égypte*, etc.), leur donne le nom d'Ophiogènes ou charmeurs de serpens.

Sur les acéphales d'Hérodote ou les Blemmyens de Pline et des autres auteurs latins; avec cette épigraphe :

Les rapports des voyageurs, en apparence les plus extraordinaires, ont souvent un fond de vérité.

(*Moniteur algérien* des 20 avril et 4 mai 1841, nos 431 et 433. — Feuilleton de la *Gazette médicale de Paris* du 18 décembre 1841, n° 51.)

L'auteur serait disposé à retrouver les Acéphales ou Blemmyens des anciens, dans les Crétins de nos jours.

Sur les cagots des Pyrénées; avec figures.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 5 septembre 1842. *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 3e trim. 1842, p. 515.)

L'auteur se range du côté des voyageurs qui considèrent les Cagots comme des descendants des Goths, et il signale chez eux l'absence du lobule de l'oreille, caractère qu'il croit propre aux peuples septentrionaux.

Des caractères distinctifs de trois races humaines du nord de l'Afrique, le Kabyle, l'Arabe et le Mozabite.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa

séance du 29 avril 1844. — Commissaires : MM. Flourens et Serres. — *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 2ᵉ trim. 1844, p. 832, 833 et 834.)

NOUVELLE COMMUNICATION SUR LES CAGOTS DES PYRÉNÉES, CONSISTANT EN UNE SÉRIE DE FIGURES PROPRES A DÉMONTRER LA CONFORMATION DE L'OREILLE CHEZ CE PEUPLE.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 9 septembre 1844. — Commissaires : les précédents. — *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 3ᵉ trim. 1844, p. 526.)

SUR LES ANCIENS MAURES DU NORD DE L'AFRIQUE ; avec cette épigraphe :

Ceterum fides ejus rei penes auctores erit.
SALLUSTE.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 23 septembre 1844. — Commissaires : les précédents. — *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 3ᵉ trim. 1844, p. 608.)

L'auteur retrouve les Maures d'autrefois sur la rive droite du Sénégal, et il les retrouve encore, mais plus ou moins fondus dans le sang étranger, dans l'Espagne méridionale et dans quelques îles de la Méditerranée, notamment dans l'île de Malte.

SUR UN CAS PEU COMMUN D'HYPOSPADIAS CHEZ UN JEUNE MILITAIRE, ET SUR UN VICE DE CONFORMATION DES OS DE LA FACE CHEZ UN KABYLE.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 29 novembre 1844. *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 4ᵉ trim. 1844, p. 1212.)

SUR LA RACE BLANCHE DES AURÈS, ALGÉRIE.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 22 décembre 1845. — Commissaires : les précédents. — *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 4ᵉ trim. 1845, p. 1388.)

L'auteur considère les habitans des Aurès comme des descendants des Vandales qui ont occupé l'Afrique, opinion qu'il partage avec quelques autres voyageurs.

Cette communication de M. G. a fait le sujet d'une note lue dans la séance suivante, celle du 29 décembre, par le colonel Bory de St-Vincent, président de la Commission scientifique de l'Algérie.

SUR DES TOMBEAUX D'ORIGINE INCONNUE, EN ALGÉRIE, ET SUR LES OSSEMENS QU'ILS RENFERMAIENT.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa

séance du 26 octobre 1846. — Commissaires : les précédents. — *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 4e trim. 1846, p. 816.)

SUR LES CHAOUIA, HABITANS DES AURÈS, ALGÉRIE.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 3 juillet 1848. — Commissaires : les précédents. — *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 3e trim. 1848, p. 28, 29 et 30.)

L'auteur a retrouvé chez les Chaouïa, parmi lesquels il a voyagé, le caractère anatomique qu'il avait rencontré chez les Cagots des Pyrénées, c'est-à-dire l'absence du lobule de l'oreille.

ICONOGRAPHIE DES DIFFÉRENTES RACES DU NORD DE L'AFRIQUE, depuis le littoral jusque vers le 20e degré de latitude.

(Communication à M. Flourens, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, etc., en février 1851.)

§ II.

PHYSIOLOGIE ET TOXICOLOGIE.

SUR LES EFFETS DÉLÉTÈRES DU SUC DU *Jatropha maniot* Linnée, observés sur divers animaux, à la Martinique et à la Guadeloupe.

(Adressé au baron de Percy, membre de l'Institut, Académie des sciences, professeur à la faculté de médecine de Paris, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, etc. — Martinique, 1er juin 1820.)

Il résulte de ces observations que le suc du *Jatropha maniot* (racine) agit instantanément, à l'instar de l'acide prussique, et que son action est presque aussi rapide, qu'il soit administré en lavement ou pris par la bouche.

On sait que c'est la même plante et précisément aussi la racine qui, privée de son suc, sert de pain aux nègres et même à beaucoup de créoles qui la préfèrent au pain.

SUR L'ACTION VÉSICANTE DU SUC DU MANCENILLIER VÉNÉNEUX, *Hippomane mancinella* Linnée; avec du suc de cet arbre.

(Adressé au même.)

L'auteur rapporte l'observation d'une ophtalmie produite et guérie par ce suc.

SUR LES PROPRIÉTÉS PURGATIVES DES SEMENCES DU SABLIER ÉLASTIQUE, *Hura crepitans* Linnée; avec des semences de cet arbre.

(Adressé au même.)

Le principe purgatif ne réside que dans l'embryon.

SUR LE DUVET DE LA GOUSSE DU POIS A GRATTER, *Dolichos pruriens* Linnée, EMPLOYÉ COMME VERMIFUGE PAR LES COLONS DES ANTILLES; avec des échantillons de ce duvet.

Il produit sur la peau une démangeaison des plus fortes. On l'administre, à l'intérieur, mélangé avec du sirop.

(Lettre de la Martinique au même, 24 septembre 1820.)

PROJET D'EXPÉRIENCES AYANT POUR BUT DE CONSTATER LA NATURE DE LA FIÈVRE JAUNE SOUS LE RAPPORT DE LA QUESTION DE LA CONTAGION, accompagné des matériaux propres à sa mise à exécution. — Martinique, mai 1822.

(Présenté à l'Institut, Académie des sciences, par le baron Percy, juillet 1822, et renvoyé à l'Académie de médecine de Paris, commme plus compétente, août, même année. — Commissaires: MM. Kéraudren et Magendie. — *Comptes rendus des séances de l'Académie de médecine*, mois

d'août 1822. — *Revue médicale de Paris,* mois de septembre 1822, p. 135-137. — *Bulletins de la société de médecine de Marseille*, mois de septembre 1822, p. 203-204.)

L'auteur proposait de répéter, sur des prisonniers, des expériences auxquelles il s'était soumis lui-même à la Martinique, en 1821, expériences dont il donnait le détail (elles furent réitérées l'année suivante, 1822), et il envoyait en même temps tous les matériaux nécessaires à cet effet. C'était une série d'objets contaminés avec le plus grand soin, et dont l'envoi avait été fait de même, au double point de vue de leur inaltération et de la sécurité publique. Les expériences devaient être faites dans un lieu choisi *ad hoc* sur les bords de l'Océan.

L'envoi de M. G. arrivait au Hâvre en même temps que sa proposition était faite à l'Institut, qui la renvoya à l'Académie de médecine, ainsi qu'on l'a vu plus haut, mais un ordre du Ministre de l'Intérieur, qui lui parvint aussitôt, lui interdisait d'avoir à s'en occuper. De plus, S. Ex., en condamnant hautement les expériences demandées, rappelait que la loi prononçait la peine de mort contre celui qui transgresserait les lois sanitaires (*Revue médicale de Paris,* mois de septembre 1822). L'ordre fut en même temps donné, aux autorités du Hâvre, de faire brûler, dans un four à chaux, les matériaux envoyés, bien que ces matériaux n'offrissent rien de dangereux. Et, en effet, parfaitement isolés les uns des autres, ils étaient, en outre, renfermés dans une double caisse (bois et fer-blanc), et c'est cette caisse, pour le dire en passant, que le Ministre, dans sa correspondance, qualifiait de *nouvelle boîte de Pandore*.

La conduite du Gouvernement, dans cette circonstance, trouve son explication dans les événements politiques de l'époque. C'était alors que la France préludait à son entrée en Espagne, en rassemblant, à la frontière de ce pays, une armée qui portait le nom de cordon sanitaire, et dont on avait trouvé le prétexte dans l'existence de la fièvre jaune à Barcelone, en 1821.

Le projet de M. G., alors en Amérique, et si ignorant des événemens qui se passaient en Europe, ne pouvait donc se présenter dans un moment plus inopportun, et pour la science, et pour lui-même, puisque le Ministre de l'Intérieur demandait à son collègue, le marquis de Clermont-Tonnerre, du département duquel l'auteur ressortait à cette époque, qu'on lui appliquât cet article de la loi du 3 mars 1822 :

« Tout individu qui introduira en France des objets infectés, sera » puni de mort. »

(*Lettre du comte de Corbière, ministre de l'Intérieur, au marquis de Clermont-Tonnerre, ministre de la Marine et des colonies*, dont copie fut transmise à l'auteur par le Gouverneur-Général de la Martinique, le lieutenant-général comte Donzelot.)

Procès-verbaux des expériences auxquelles l'auteur s'est soumis lui-même a la Martinique, juin 1822, dans le but de constater la nature de la fièvre jaune sous le rapport de la contagion.

(*Mémoire sur la non-contagion de la fièvre jaune,* par Pierre Lefort, premier médecin en chef de la Marine à la Martinique, etc., p. 31-33, 126-130. — St-Pierre-Martinique, 1823, in-8°. — *Revue médicale de Paris,* mois de février 1823, p. 135-138.)

LA FIÈVRE JAUNE DES ANTILLES, OU DÉVOUEMENT DES MÉDECINS DE LA MARINE FRANÇAISE A LA MARTINIQUE, couronné par l'Académie des jeux floraux de Toulouse; par Pardeilhan-Mézin. — Toulouse et Rochefort, 1824.

(Même ouvrage, dans le *Recueil de l'Académie des jeux floraux de Toulouse,* p. 25-34. — Toulouse, 1824.)

SUR QUELQUES PHÉNOMÈNES CONCOMMITTANTS DE LA STRANGULATION PAR SUSPENSION, observés à la Martinique, le 19 novembre 1822, sur 14 nègres soumis à ce genre de supplice.

(*L'Indicateur médical, ou journal général d'annonces de médecine, de chirurgie et de pharmacie,* du 6 décembre 1823, n° 10. — *Revue médicale de Paris,* même année, même mois.)

Chez les quatorze suppliciés, le phénomène viril apparut à l'instant même de la suspension, mais il cessa presqu'aussitôt chez trois d'entr'eux, où il fut suivi d'une abondante émission d'urine. L'auteur crut remarquer que la mort avait été moins rapide chez ces derniers que chez les premiers, et de là une opinion qu'il émet, mais avec réserve, sur la différence des phénomènes observés entre les uns et les autres.

On sait que la dilatation du gros intestin, observée chez des suicidés par suspension, a été considérée comme la cause qui les avait portés à attenter à leurs jours : eh bien, elle existait, et à un haut degré, sur les quatorze sujets examinés par l'auteur : observation qui réunit le double mérite d'établir une vérité et de détruire une erreur.

SUR LES MOUVEMENTS MUSCULAIRES ET LE RETOUR DE LA CHALEUR APRÈS LA MORT CHEZ LES CHOLÉRIQUES, observés pour la première fois à Kolo sur la Warta, Pologne.

(Lettre de Varsovie au baron Larrey, membre de l'Institut et du Conseil de santé des armées, etc., 5 août 1831.)

EXPÉRIENCES FAITES PAR L'AUTEUR SUR LUI-MÊME, A VARSOVIE, JUILLET 1831, A L'EFFET DE CONSTATER LA NATURE DU CHOLÉRA SOUS LE RAPPORT DE LA CONTAGION.

(Rapport à M. le Ministre de la Guerre par M. le docteur Trachez, membre de la Commission médicale envoyée en Pologne pour observer le choléra; inséré dans le *Recueil des mémoires de médecine, de chirurgie et de pharmacie militaires,* publié par le Ministère de la Guerre, t. XXXII, p. 114, 115 et 152. — Paris, 1832.)

EXPÉRIENCES FAITES PAR L'AUTEUR SUR DIVERS ANIMAUX, A VARSOVIE, JUILLET, AOUT ET SEPTEMBRE 1831, A L'EFFET DE CONSTATER LA NATURE DU CHOLÉRA SOUS LE RAPPORT DE LA CONTAGION.

(Rapport de la Commission médicale envoyée en Pologne par le Ministre du Commerce et des Travaux publics, pour étudier le choléra morbus, p. 65 et 66. — Paris, 1832.)

Sur la transmission du choléra a bord de la frégate la Melpomène et dans le lazaret de Toulon, en 1833.

(Lettre de Toulon au Président de l'Académie de mé decine de Paris, 27 décembre 1833.)

Des accidens produits dans les trois premières classes des animaux vertébrés par la vipère fer-de-lance, *Trigonocephalus lanceolatus* Moreau de Jonnès. — Montpellier, 1834, in-4°.

Ce sont des expériences faites par l'auteur pendant son séjour à la Martinique, 1814-1826, avec des observations de morsure du reptile sur des militaires de la garnison de cette île, et d'où résulte :

1° Que le venin de la vipère fer-de-lance exerce une action plus ou moins délétère sur l'homme et les animaux vertébrés des trois premières classes, excepté sur l'espèce à laquelle le reptile appartient ;

2° Que cette action, dans chacune des trois premières classes des animaux vertébrés, est en raison directe de la quantité du venin introduit chez un animal, et en raison inverse de la masse ou volume de ce même animal, ainsi que cela avait déjà été établi par Fontana, pour le venin de la vipère d'Europe ;

3° Que les phénomènes déterminés par le venin de la vipère fer-de-lance sont absolument les mêmes que ceux produits par le venin des autres reptiles venimeux ;

4° Que ce venin introduit dans les voies digestives, est absolument sans action sur l'organisme, ainsi que l'avait déjà constaté Fontana, pour celui de la vipère d'Europe ;

5° Que la mort, lorsqu'elle en est la conséquence, ne saurait s'expliquer par l'étendue ou la gravité des désordres locaux ; que sa rapidité, au contraire, est en raison inverse de ces mêmes désordres ;

6° Que, chez l'homme comme chez les animaux, la rapidité de la mort est parfois telle, qu'elle pourrait faire croire à une lésion directe du système nerveux ;

7° Que, bien évidemment, le venin agit directement sur le sang, mais que cette action ne consiste pas à le coaguler, comme le pensait Fontana pour le venin de la vipère d'Europe, le sang étant toujours fluide dans les gros vaisseaux lorsqu'on ouvre les animaux aussitôt après la mort ;

8° Que l'action exercée sur le sang par le venin, l'altère sans doute d'une manière profonde, mais que cette altération est tout-à-fait inappréciable à nos moyens d'investigation ;

9° Enfin, que cette même altération exerce, à son tour, sur l'organisme une action d'où résultent tous les phénomènes ou accidents observés après l'introduction du venin dans les tissus.

D'après ce qui vient d'être dit, les résultats obtenus par l'auteur dans ses expériences, différeraient de ceux obtenus par l'illustre Florentin dans les siennes, en ce que les animaux à sang froid ressentiraient l'action du venin comme les autres, sauf l'exception mentionnée plus haut ; seulement elle y serait plus lente que chez les animaux à sang chaud.

Ajoutons que quelques expériences tentées par l'auteur, à l'effet d'apprécier cette même action du venin sur le règne végétal, ne lui ont donné que des résultats négatifs. Ces expériences avaient

d'abord eu pour but de vérifier ce qu'on racontait alors dans le pays, et que, sans doute, on y raconte encore aujourd'hui, à savoir qu'un jeune cafier (*Coffea arabica*) aurait perdu son feuillage, puis serait mort, peu après qu'une tête de trigonocéphale y aurait implanté ses cros, et cela comme elle venait d'être détachée, par un coup de coutelas, du reptile auquel elle appartenait.

L'auteur, à l'article *traitement*, fait justice de deux moyens qui, pendant son séjour dans le pays, ont été successivement préconisés contre la morsure du trigonocéphale, le guaco, *Mikania guaco*, et le gombo musqué, *Hibiscus moschatus*. Il répéta, avec la première plante, l'expérience faite sur le continent voisin par le baron de Humboldt, c'est-à-dire qu'il présenta, au bout d'un bâton, du guaco à un trigonocéphale, comme avait fait l'illustre Prussien à un crotale, mais le résultat fut différent : le reptile, au lieu d'en détourner la tête, comme dans l'expérience du baron de Humboldt, mordit dedans à pleins cros.

La partie de l'*Hibiscus* préconisée contre la morsure du reptile, était la semence qui est connue sous le nom d'*Ambrette*, à cause de l'odeur de musc qu'elle répand. L'auteur l'expérimenta sans succès sur un poulet. Les détails de cette nouvelle expérience ne sauraient trouver place ici, où nous nous bornerons à dire qu'elle eut pour témoins les colonels de Grammont d'Asté et de Sainte-Aldegonde (aujourd'hui général en retraite), tous deux non moins désireux que l'auteur de savoir à quoi s'en tenir sur un remède qui venait de donner lieu à une publication que nous aurons suffisamment fait connaître, après en avoir donné le titre ; le voici : *Remède infaillible contre la morsure des serpens ou vipères*. (*Gazette de la Martinique, Journal officiel*, année 1824, n° 78.)

L'auteur, dans cette même partie de son travail, exprime son étonnement de voir encore, dans les meilleurs traités de matière médicale, l'ammoniaque présentée comme le spécifique, en quelque sorte, et de la morsure et de la piqûre des animaux venimeux en général, et il rappelle le peu de critique qui a présidé à son admission dans le traitement de ces sortes de lésions. Il termine en confirmant, par des observations et des expériences qui lui sont propres, l'efficacité du traitement local lorsqu'on peut y recourir en temps opportun. Ce traitement consiste, comme on sait, à détruire le venin dans la partie où il a été introduit, soit avec le fer rougi à blanc, soit avec la potasse caustique. L'auteur recommande, et ainsi qu'il le pratiquait lui-même, de faire précéder cette opération, lorsque la disposition des parties le permet, de l'application d'une ventouse, préconisant, dans cette circonstance, la ventouse à pompe dite *sangsuceur*, comme permettant d'agir plus vite qu'avec la ventouse ordinaire, ce qui est du plus grand avantage; car, et on ne saurait trop le répéter, l'efficacité du traitement local, dans lequel l'aspiration entre pour une si large part, dépend tout entière de la célérité de son application.

L'auteur fait remarquer, à cette occasion, que les *Nègres panseurs de serpens* (ainsi qu'on appelle dans le pays les nègres chargés de la spécialité de panser les morsures de serpens) se jettent, pour ainsi dire, sur les morsures, pour les sucer, dès qu'ils approchent les malades, et que de là dépendent les succès qu'ils obtiennent souvent.

SUR LES EXPÉRIENCES FAITES, PAR LE DOCTEUR SOLÀ, DANS LA DERNIÈRE PESTE DE TANGER, 1818-1819, AU POINT DE VUE DE LA CONTAGION OU TRANSMISSION DE CETTE MALADIE.

(Adressé d'Alger à la *Gazette médicale de Paris*, sous la date du 18 mars 1836.)

SUR LES EFFETS DÉLÉTÈRES DE L'EAU DISTILLÉE DE L'ARBRE A NOYAU, *Prunus occidentalis* Swartz, OBSERVÉS AUX ANTILLES.

Ces effets tiennent à la présence de l'acide prussique.

(Adressé à M. le docteur Pariset, associé libre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, etc. — Alger, 15 juin 1846.)

DU HACHIS, PRÉPARATION USITÉE PAR LES ARABES DE L'ALGÉRIE ET DU LEVANT; avec ces épigraphes :

> Le Nepenthès calme les mouvemens de l'âme
> et fait oublier tous les chagrins.
> HOMÈRE, *Odissée*, chant IV.

> Ac nobile illud nepenthes, oblivionem tristitiæ
> veniam que afferens.
> PLINE, lib. XXII.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 4 avril 1842. — Commissaires : MM. Adolphe Brongniart, de Mirbel, Richard. — *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 2e trim. 1842, p. 517 et 518.)

Le mot *Hachis*, mot arabe, répond à notre mot générique *Herbe*. Les Maures d'Alger donnent particulièrement ce nom à la feuille de notre chanvre femelle, *Canabis sativa*, qu'ils réduisent en poudre et fument ainsi dans de petites pipes *ad hoc*; ils en font, en outre, différentes préparations pour être prises à l'intérieur. Ces préparations portent le nom de *Madjoun*. La plus simple consiste dans un mélange de la même poudre avec du miel. Cette préparation se débite sous forme de petits paquets de la grosseur d'une noisette, et c'est la dose ordinaire de la préparation lorsqu'on n'a pas encore l'habitude du hachis.

L'auteur voit, dans le *Canabis sativa*, le *Nepenthès* des anciens, ainsi que ses deux épigraphes le font assez pressentir.

INOCULATION DE LA VARIOLE A ALGER, SUR UN LÉPREUX DES MONTAGNES DE BOUGIE.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 4 novembre 1839. *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 4e trim. 1839, p. 575.)

L'inoculation fut pratiquée dans une partie absolument insensible, mais la maladie ne s'en reproduisit pas moins. Les points enflammés par suite de l'inoculation, avaient récupéré leur sensibilité, mais cette sensibilité s'éteignit avec l'inflammation qui l'avait développée.

INOCULATION DU YAWS OU PIAN, *Micosis frambœsioïdes* Alibert, A LA MARTINIQUE, SUR UN JEUNE NÈGRE ARRIVANT DE LA COTE D'AFRIQUE.

(Annotation à un article sur la fièvre jaune, inséré

dans le *Journal complémentaire du Dictionnaire des sciences médicales,* année 1827.)

Les premiers phénomènes de la reproduction de la maladie ne se manifestèrent que six semaines après l'inoculation.

L'auteur rapporte en même temps l'observation du docteur Rey, de la Guadeloupe, qui, s'étant inoculé le pian, ne parvint à s'en rétablir qu'au bout de dix-huit mois à deux ans. Le docteur Rey ne croyait pas à la transmission de cette maladie.

§ III.

MÉDECINE.

SUR LE VOMITO-PURGATIF DE LEROY, RÉCEMMENT INTRODUIT AUX ANTILLES.

(*Gazette de Ste-Lucie*, ou *Courrier des Antilles*, du 16 décembre 1820, n° 41, et du 27 janvier 1821, n° 4.)

NOTICE SUR LE TRAITEMENT DE LA FIÈVRE JAUNE ; avec cette épigraphe :

Ad extremos morbos extrema remedia.
HIPPOCRATE.

(Adressé de la Martinique au baron Percy, 15 mai 1821.)

DU PERNICIEUX EMPLOI DU SUC DE CITRON DANS LE TRAITEMENT DE LA FIÈVRE JAUNE ; avec cette épigraphe :

Dî meliora piis, erroremque hostibus illum !
VIRGILE.

(*Journal de la Martinique* du 22 janvier 1822, n° 7.)

DE LA FIÈVRE JAUNE CHEZ LES CRÉOLES, LES NÈGRES, LES MULATRES ET LES GENS DE COULEUR.

(Lettre de la Martinique à M. docteur Kéraudren, membre de l'Académie de médecine de Paris, inspecteur-général du service de santé de la marine, etc., 15 mai 1823.)

SUR UNE ÉPIDÉMIE DE GRIPPE QUI RÉGNAIT A LA MARTINIQUE EN 1823, ET A LAQUELLE LES HABITANS AVAIENT DONNÉ LE NOM DE *Vapeur*.

(*Journal de la Martinique* du 2 septembre 1823, n° 70.)

SUR UN FAIT RELATIF A LA QUESTION DE LA CONTAGION DE LA FIÈVRE JAUNE.

(Lettre au docteur Lefort, premier médecin en chef de la Marine à la Martinique, etc., du Fort-Bourbon, Martinique, 1er octobre 1823, et insérée dans l'opuscule ci-après : *Quelques remarques sur un mémoire de M. le docteur Kéraudren, inspecteur-général du service de santé de la Marine*, par Pierre Lefort, premier médecin en chef de la Marine à la Martinique, etc. — Martinique, 1824, in-8°, p. 24 et suivantes.)

NOTICE HISTORIQUE SUR LA GRIPPE AUX ANTILLES.

(Adressée de la Martinique au baron Percy, 15 octobre 1823.)

Notes sur le traitement de la fièvre jaune, a l'occasion d'un opuscule de M. Moreau de Jonnès, officier supérieur au corps d'État-Major, etc., intitulé : *Précis historique sur l'irruption de la fièvre jaune à la Martinique en* 1802.

(*Journal officiel de la Martinique* du 1er novembre 1825, n° 87.)

Essai sur la topographie médicale de la Désirade, avec l'historique et la statistique de sa léproserie en 1824.

(Adressé de la Guadeloupe, Antilles françaises, au baron Percy, 1825.)

Réponse a un mémoire publié a la Martinique par M. Pierre Lefort, premier médecin en chef de la Marine, etc., ayant pour titre : *De la saignée et du kinkina dans le traitement de la fièvre jaune*; avec cette épigraphe :

Experientia fallax.
Hippocrate.

Paris, 1826, in-8°.

Pour l'auteur, la fièvre jaune n'est pas une phlegmasie, contrairement aux idées de la doctrine physiologique, alors très-florissante; — elle tient à une lésion de tout l'organisme, et dont le point de départ est une viciation du sang ; — la matière noire des vomissemens est du sang transsudé des voies digestives et altéré par les sucs gastriques ; — c'est à ce même liquide extravasé dans le derme et le tissu cellulaire sous-jacent, non à la bile, qu'est due la teinte jaune-plombée qui apparaît dans la 2e période de la maladie, période de relâchement, d'asthénie, en même temps que s'opère la transsudation mentionnée plus haut, et qui reconnaît la même cause, l'asthénie générale ; — sans rejeter la saignée de son traitement, ne la rejetant que comme devant en faire la base, le kinkina est le meilleur moyen à lui opposer ; — il doit être administré dans la 1re période, ou période fébrile, sthénique, laquelle constitue, à vrai dire, toute la maladie, la 2e n'en étant que la conséquence, la suite ;— cette période, constituée par une forte pyrexie, doit être considérée, quant au traitement, comme un accès pernicieux ; — cette période terminée, il n'y a plus rien à faire, le malade étant ou sauvé, ou près de sa fin.

L'auteur avait adopté l'emploi du kinkina à hautes doses dès le début et dans le cours de la 1re période, méthode qui avait été préconisée, en Espagne, par Bobadilla et Lafuente (Bally, *Du typhus d'Amérique, ou fièvre jaune*, p. 536), et, à la Guadeloupe, par Lefoulon (*Essai sur les fièvres adynamiques en général, notamment sur celle qui régnait épidémiquement aux Indes occidentales, Introduction*), faisant précéder chaque administration d'un bain froid, général ou local (bain de jambes), dans le but d'obtenir une rémission qui permît l'absorption et, par conséquent, l'action du remède, selon les idées et la méthode du médecin italien Giannini, dans le traitement des fièvres de mauvais caractère.

L'application de ce mode de traitement n'était pas sans offrir de grandes difficultés, à cause de la quantité du remède à administrer.

outre qu'il était généralement pris avec répugnance, il était souvent rejeté par le vomissement, du moins les dernières doses. A cette époque, hâtons-nous de le dire, le sulfate de kinine était à peine introduit dans la thérapeutique, et l'auteur a quitté l'Amérique avec le regret de ne pas en avoir tenté l'emploi.

Nos mesures contre l'importation de la fièvre jaune sont-elles nécessaires? avec cette épigraphe :

Dans les sciences d'observation, il n'est d'autorité que celle des faits.

Pariset.

(*Journal complémentaire du Dictionnaire des sciences médicales,* année 1827.)

Notice sur Gibraltar et sur la maladie de cette ville en 1828.

(*Journal complémentaire des sciences médicales,* année 1829. — *Annales maritimes et coloniales*, année 1830, t. 1er, 2e partie, p. 746 et suivantes.)

La maladie qui affligea Gibraltar en 1828, était cette même fièvre jaune que l'auteur venait de voir pendant douze ans en Amérique. Il se trouvait alors à Cadix, avec l'armée française qui l'occupait depuis 1823. La fièvre jaune de Gibraltar s'offrait à lui avec les mêmes caractères qu'en Amérique, au point de vue de sa nature intime, mais elle lui parut en différer sous le rapport de sa manifestation et de sa marche générale. De plus grands détails, à cet égard, nous feraient dépasser les limites dans lesquelles nous devons nous renfermer ici.

Sur une actrice morte de la fièvre jaune a la Martinique, ainsi qu'un enfant qu'elle allaitait et un jeune chien dont on s'était servi pour lui dégorger le sein.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 6 juin 1831. *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie,* 2e trim. 1831.)

Les accidens qui faisaient le sujet de cette communication, venaient corroborer l'opinion de l'auteur sur la nature de la fièvre jaune, opinion consignée dans ce travail déjà cité : *Réponse à un mémoire publié à la Martinique par M. le docteur Pierre Lefort.*

Rapport sur le choléra de Kolo sur la Warta, Pologne.

(Adressé de Kolo au Conseil de santé des armées, 9 juillet 1831.)

Plusieurs rapports sur le choléra de Varsovie et de la Pologne en général, en collaboration de MM. les docteurs de Chamberet, Jacques et Trachez, membres de la

Commission médicale envoyée en Pologne par le Ministre de la Guerre en 1831.

(De Varsovie au Conseil de santé des armées, juillet et août 1831.)

RAPPORT SUR LE CHOLÉRA DE VIENNE ET DE PLUSIEURS AUTRES POINTS DE L'EMPIRE D'AUTRICHE.

(De Vienne au Conseil de santé des armées, de 1831 à 1832.)

SUR LE SPHACÈLE DU NEZ ET DES EXTRÊMITÉS DANS LE CHOLÉRA, OBSERVÉ EN POLOGNE, EN AUTRICHE ET EN HONGRIE; avec figures.

(Lettre de Vienne au baron Larrey, 1er février 1832. Voir : Larrey, *Clinique chirurgicale exercée particulièrement dans les camps et les hôpitaux militaires,* etc., t. IV, p. 19 et pl. 16.)

DOCUMENS SUR LA QUESTION DE LA CONTAGION OU TRANSMISSION DU CHOLÉRA, RECUEILLIS A VARSOVIE ET A VIENNE.

(De Vienne au Conseil de santé des armées, 10 février 1832.)

RELATION D'UN VOYAGE EN POLOGNE EN 1831, OU COMPTE RENDU D'UNE MISSION AYANT POUR OBJET D'ALLER OBSERVER LA MALADIE QUI RÉGNAIT EN POLOGNE, EN 1831.

(Adressé au Ministre de la Guerre, M. le Maréchal duc de Dalmatie. La Celle St-Cloud, près Paris, 5 avril 1832.)

LETTRE AU BARON ALIBERT, PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS, ETC., SUR LA MARCHE GÉNÉRALE DU CHOLÉRA EN EUROPE. La Celle St-Cloud, près Paris, 10 avril 1832.

NOUVELLE LETTRE AU MÊME, SUR LA PLIQUE POLONAISE; avec des pliques prises sur l'homme et les animaux. La Celle St-Cloud, près Paris, 25 avril, même année.

DES MOYENS CURATIFS ET PRÉSERVATIFS DU CHOLÉRA OBSERVÉ EN POLOGNE ET SUR LES DIFFÉRENTS POINTS DE L'EMPIRE D'AUTRICHE. — Paris, avril 1832, in-8°.

C'est une simple instruction adressée particulièrement aux gens du monde.

LETTRE DE M. LE BARON DE MONTBEL, ANCIEN MINISTRE DE CHARLES X, SUR LE CHOLÉRA DE VIENNE EN AUTRICHE. — Paris, avril 1832, in-8°.

C'est un historique du choléra de Vienne en 1832, adressé à l'auteur peu après son retour, à Paris, de sa mission en Pologne. Le baron

de Montbel, témoin oculaire de l'épidémie de Vienne, en fut atteint lui-même, et le tableau qu'il trace de ses propres souffrances, est à la fois vrai et plein d'intérêt. M. G., qui avait assisté à la fin de la même épidémie, a ajouté quelques notes explicatives à la lettre du noble exilé.

Rapport a M. Bureau de Puzy, préfet de Vaucluse, sur le choléra d'Arles en Provence. — Avignon, novembre 1832, in-8°.

L'auteur, alors chirurgien en chef des Invalides d'Avignon, rend compte d'une mission qu'il venait de remplir : il avait été chargé d'aller reconnaître la nature d'une maladie qui régnait à Arles et dans les environs, et qui était le choléra.

Sur la seconde invasion du choléra a Vienne, Autriche, en 1833, d'après des documens fournis par le docteur Wattmann.

(Lettre de Paris, 9 août 1833, au rédacteur de la *Gazette médicale de Paris,* et insérée dans cette feuille, même mois.)

Courte réponse a M. le docteur Chervin, membre de l'Académie de Médecine de Paris, etc., sur sa brochure intitulée : *De l'origine locale et de la non contagion de la fièvre jaune qui régnait à Gibraltar en* 1828, ou *Réponse à quelques assertions émises par M. Guyon sur l'origine de cette maladie;* avec cette épigraphe :

Et si, par hasard, ce qui m'avait paru juste un jour, m'est démontré injuste le lendemain, je le renverse comme je l'avais maintenu.
Bergasse, *Lettre à la Convention nationale*

(Adressé d'Alger à M. Bajot, rédacteur en chef des *Annales maritimes et coloniales,* 20 décembre 1833.)

Sur la dernière peste d'Alger, de 1817 a 1819, d'après des documens déposés aux archives des consulats de France et de Sardaigne a Alger.

(*Moniteur algérien,* année 1834, n°s 105, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114 et 116.)

Cette peste éclata à Alger peu après l'arrivée, dans ce port, d'une frégate de la Régence, de retour de Constantinople, et qui avait perdu de la peste, pendant sa traversée, des passagers et des hommes de l'équipage. Dans le nombre des premiers était un ambassadeur que le dey avait envoyé auprès de la Porte. La maladie débuta sur la fin de juin 1817. Après avoir frappé Alger, elle parcourut presque tous les autres points de la Régence, d'où elle ne disparut complètement qu'en 1822. Elle emporta, en cette même année, à Alger, un membre du corps consulaire, le consul de Danemark.

Du choléra observé en Pologne, depuis Varsovie jusqu'aux frontières russe et prussienne, dans la République de

CRACOVIE ET SUR DIFFÉRENS POINTS DE L'EMPIRE D'AUTRICHE, OU RÉSUMÉ DE NOS CONNAISSANCES SUR CETTE MALADIE; accompagné d'une collection de portraits de malades des deux sexes, et portant cette épigraphe :

> *Ce n'était pas dans une seule contrée, ni contre un seul peuple, ni dans une seule saison, qu'elle exerçait ses ravages : elle les étendait sur toute la terre, n'épargnant ni âge, ni sexe, ni condition. Les îles, les rochers, les cavernes, les chaumières, n'en mettaient pas à l'abri ; l'hiver, le printemps, l'été, l'automne, lui étaient également favorables ; et si, lorsqu'elle dévastait une ville, elle épargnait les lieux voisins, elle apparaissait dans ceux-ci l'année suivante, pour ne les quitter qu'après y avoir immolé autant de victimes que dans les lieux qu'elle avait d'abord désolés.*
>
> PROCOPE, Peste de Constantinople de l'an 542.

(Cet ouvrage, présenté à l'Académie des sciences le 1er août 1834, était le fruit des observations faites par l'auteur pendant la mission dont il avait été chargé en 1831, comme membre de la commission envoyée en Pologne par le Ministre de la Guerre.

Les portraits qui accompagnaient son travail, étaient des portraits à l'huile, exécutés à Varsovie et à Vienne, par des artistes habiles; déposés à l'Académie de médecine de Paris, au retour de l'auteur, ils ne contribuèrent pas peu, pour leur part, à faire reconnaître les premiers cas du choléra de cette dernière ville, en 1832.)

L'auteur traite du choléra sous ses différens points de vue, c'est-à-dire aux points de vue de son origine, de sa nature, de ses causes, de ses moyens préservatifs et curatifs, et de la question de la contagion ou transmission. Nous dirons quelques mots seulement de ces différentes parties de son travail.

Origine. — Le choléra naît spontanément dans l'Inde, comme la peste en Egypte et la fièvre jaune sous les tropiques. Cette opinion implique nécessairement celle de sa transmissibilité, sujet sur lequel nous allons revenir.

Nature. — Le sang y est physiquement altéré et, partant aussi, chimiquement. Cette altération est-elle primitive ou secondaire? L'auteur se range du côté de la première opinion. Au point de vue de sa manifestation, l'auteur voit, dans le choléra, une sorte de mouvement fluxionnaire en sens inverse de celui qui constitue la suette, c'est-à-dire qu'au lieu d'aboutir à la peau comme dans celle-ci, il aboutit à l'intérieur. Il y a, dans les deux maladies, une grande déperdition de fluides (*Il semblait que tout le corps se fondait en eau*, dit Quercetan, témoin oculaire de la suette de Paris, en 1450), d'où cette soif vive qui leur est commune. D'un autre côté, des sueurs abondantes, et parfois excessives, ne sont pas rares dans le choléra. L'auteur rappelle que des sueurs ayant ce caractère, étaient fréquentes dans le choléra de Transylvanie, en 1831 (*Lettre du baron de Montbel,* citée plus haut). On pourrait donc voir, dans cette complication, une sorte de suette. D'un autre côté, la suette peut se rencontrer avec le choléra, se compliquer avec lui et se terminer par lui. C'est ce qui a été observé dans

2.

le département de l'Oise, en 1833, par Bourmann, Menice et Pinel-Granchamp, observation qui s'est répétée depuis, dans plusieurs autres localités de France. Le choléra et la suette semblent donc avoir différens points de contact, sous le rapport de leur manifestation générale, et c'est ce que l'auteur, comme nous venons de le voir, avait déjà entrevu lors de la rédaction de son ouvrage.

Pour l'auteur, la matière crémeuse qu'on trouve dans l'estomac des cholériques qui ont succombé rapidement, n'est point un produit morbide, mais tout simplement du chyme tel que celui qu'on trouve chez les suppliciés qui ont pris des alimens peu avant leur exécution. L'auteur, ouvrant à Kolo, petite ville de Pologne, l'estomac d'une jeune personne morte quatre heures après avoir dîné (elle avait été atteinte étant encore à table), fut frappé de cette vérité : il croyait revoir alors la matière crémeuse qu'il avait rencontrée à la Martinique, en 1822, chez les quatorze suppliciés dont il a été question précédemment (*Partie physiologique*). Pour l'auteur encore, au chyme resté dans l'estomac, en arrêt, en quelque sorte, au point de vue de son cours et de ses modifications normales, viendrait se joindre, sur la surface de l'intestin grêle, du chyle reflué de ses vaisseaux, par un mouvement antipérystaltique, et ce chyle entrerait pour quelque chose dans les évacuations alvines (dites séreuses, laiteuses, à cause de leur ressemblance avec du petit lait), comme le chyme, mais celui-ci pour beaucoup, dans la matière des vomissemeus.

Causes. — L'auteur ne traite que des causes éloignées, les causes prochaines étant pour lui les particules insaisissables qui, de temps à autres, permettent au fléau de sortir de son berceau pour aller parcourir le monde. Comme causes éloignées, l'auteur n'accorde qu'une faible influence à ces foyers d'infection auxquels on fait jouer tant de rôles divers depuis une cinquantaine d'années. Ainsi, en Egypte, ils produiraient la peste ; en Amérique, la fièvre jaune, et, partout, le choléra lui-même, selon beaucoup de médecins.

Moyens préservatifs. — Ces moyens sont de deux ordres, les uns relatifs aux populations, les autres relatifs aux individus. C'est un double sujet que nous ne pourrions aborder ici sans entrer dans des détails qui nous sont interdits.

Moyens curatifs. — Il est peu de modes de traitement que l'auteur n'ait essayés, à l'étranger d'abord, puis en France et en Afrique ; il s'est arrêté au traitement excitant, qui lui paraît en même temps le plus rationnel.

Contagion ou transmission. — Pour être bien comprises, les idées de l'auteur, sur ce sujet, exigeraient des développemens auxquels nous ne pouvons nous livrer ici. Nous nous bornerons à dire qu'en admettant qu'il s'échappe des cholériques des particules reproductrices du mal, il pense que, le plus souvent, pour exercer leur action, ces particules ont besoin que les rapports entre les malades et les bien portans, aient *une certaine durée*, et que la nuit leur est plus favorable que le jour.

A la suite du travail de l'auteur sont :

1° Des notices sur les épidémies de Kolo, sur la Warta (Pologne), Varsovie, Léopold (Gallicie), Brünn (Moravie), Presbourg (Hongrie), Vienne, Bade et Wels (Autriche) ;

2° Des observations particulières, entr'autres celles des malades dont les portraits accompagnent l'ouvrage ;

3° Des documens propres à éclairer la nature de la maladie sous le rapport de la question de la contagion ou transmission ;

4° L'histoire de plusieurs épizooties concommittantes du choléra ;

5° Enfin, un article sur le choléra en général, et sur l'origine de celui de Paris, en 1832, d'après un somnambule naturel.

Nous terminerons ces quelques lignes consacrées au travail de M. G., en faisant remarquer que ce fut lui qui, le premier, signala le retour, après la mort, de la chaleur et des mouvemens chez les cholériques. Ainsi qu'on l'a vu précédemment, cette observation a été faite à Kolo, localité déjà citée plusieurs fois, et consignée dans une lettre au baron Larrey, alors son chef direct au conseil de santé des armées.

Un fait non moins important, au point de vue de la nature de la maladie, est celui mentionné plus haut. Nous voulons parler de la nature de la matière crémeuse contenue dans l'estomac des sujets qui succombent rapidemment, et alors surtout qu'ils ont été frappés par le mal peu après avoir pris des alimens.

VOYAGE MÉDICAL ET CHIRURGICAL A ORAN, EN 1835;

(Adressé d'Alger au baron Larrey, 1835.)

VOYAGE MÉDICAL ET CHIRURGICAL A BONE, EN 1835.

(Adressé d'Alger au même, même année.)

DE L'INFLUENCE DE LA CRAINTE SUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA TERMINAISON DES MALADIES ÉPIDÉMIQUES.

(Discours prononcé à l'Hôpital d'instruction d'Alger, le 15 avril 1836.)

SUR UNE MALADIE ÉRUPTIVE A LAQUELLE LES BESTIAUX SONT SUJETS AUX ANTILLES, avec un échantillon de l'éruption.

(Adressé d'Alger à M. le docteur Pariset, 15 juin 1836.)

SUR UN CAS DE YAW OU PIAN, *Micosis frambœsioïdes* Alibert, observé à Alger ; avec figures.

(Adressé d'Alger au même, 1er juillet 1846.)

SUR LA GÉOPHAGIE CONNUE AUX ANTILLES SOUS LE NOM DE *Mal d'estomac*; avec figures.

(Adressé d'Alger au même, même date.)

SUR UN CAS D'ÉLÉPHANTIASIS observé à Alger; avec figure.

(Adressé d'Alger au même, même date.)

DU DRAGONNEAU, *Gordius medinensis* Linnée, *Filaria medinensis* Rudolphi; — SUR LE MAL ROUGE DE CAYENNE, SORTE DE LÈPRE DE LA ZONE TORRIDE ; — SUR L'ALBINISME OBSERVÉ A ALGER.

(*Gazette médicale de Paris,* année 1836.)

L'auteur a vu le mal rouge de Cayenne à la Martinique, à la Guadeloupe et à la Léproserie de la Désirade. L'albinisme, soit général, soit partiel, est assez multiplié aux Antilles et sur tout le continen

voisin; il n'est pas rare non plus dans le nord de l'Afrique. Quant au dragonneau, on ne le rencontre, en Amérique, que sur des nègres venant de la côte d'Afrique. L'auteur, qui l'avait observé à la Martinique, l'a revu depuis à Alger, sur un marin qui revenait de l'Inde, et sur un Maure de retour du pèlerinage de la Mecque.

LETTRE A M. LE DOCTEUR PARISET, associé de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, etc., à l'occasion de son ouvrage intitulé : *Sur les causes de la peste et sur les moyens de la traiter*. — Paris, 1837.

(D'Alger, avril 1839.)

SUR LE CHOLÉRA QUI A RÉGNÉ DANS L'ARMÉE DIRIGÉE DE BONE SUR CONSTANTINE, EN 1837.

(Lettre au docteur Audouard, membre de la Société de médecine de Paris, ancien médecin principal des armées, etc., 10 janvier 1838, insérée dans le *Journal des connaissances médico-chirurgicales*, mars 1838, p. 106 et suivantes.)

INFLUENCE DU CHOLÉRA SUR LES MILITAIRES BLESSÉS ET, PLUS PARTICULIÈREMENT, SUR CEUX QUI AVAIENT ÉTÉ AMPUTÉS, PAR SUITE DU SIÉGE DE CONSTANTINE, EN 1837.

(*Gazette médicale de Paris* du 2 juin 1838, n° 22, p. 346.)

Cette influence fut des plus fâcheuses : sur vingt-neuf amputations, six seulement parvinrent à guérison. Les autres blessés et malades ne souffrirent pas moins du choléra que les amputés ; ils en ressentirent l'influence en raison du degré de débilité dans lequel ils se trouvaient.

DES PRINCIPALES PESTES QUI ONT RÉGNÉ DANS LE NORD DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE.

(*Gazette médicale de Paris* du 2 juin 1838, n° 22, p. 337-340.)

NOTICE MÉDICALE SUR UN VOYAGE DANS LE PETIT ATLAS ET LE BELED-EL-DJÉRID OU PAYS DES DATTES, DE 1832 A 1836, d'après des renseignemens fournis par un Français qui venait de parcourir ces contrées sous le costume musulman.

(*Gazette médicale de Paris*, feuilleton des 1er et 7 décembre 1838, nos 48 et 49.)

HISTOIRE MÉDICALE ET CHIRURGICALE DE L'EXPÉDITION DIRIGÉE SUR CONSTANTINE, EN 1837.

(*Mémoires de médecine, chirurgie et pharmacie militaires*, t. XLIV, p. 235-303, année 1838.)

L'auteur rappelle les congélations qu'il avait observées dans la précédente expédition sur le même point, en 1836, par une température qu n'était jamais descendue au-dessous d'un demi degré au-dessus de zéro,

et il explique ce phénomène par le manque de subsistances des troupes, et l'incessante déperdition de calorique qu'elles éprouvaient aux pieds, étant debout jour et nuit, et, de plus, presque sans mouvement (elles n'avaient aucune marche à faire), dans de la boue et de la neige fondue.

SUR LA DERNIÈRE ÉPIDÉMIE DE VARIOLE A LA MARTINIQUE, DE 1836 A 1837, d'après des renseignemens fournis par le docteur Pouvreau, chirurgien-major de la garnison de cette île.

(*Gazette médicale de Paris* du 1er juin 1839, n° 22, p. 344.)

NOUVEAUX DÉTAILS SUR LES DERNIÈRES ÉPIDÉMIES PESTILENTIELES DE TUNIS ET DE TRIPOLI EN BARBARIE, d'après des renseignemens fournis par MM. Bourboulon et le docteur Capoleone, le premier consul général à Tripoli, le second médecin en chef de la flotte turque dans ce port, lors de la peste de 1837.

(*Gazette médicale de Paris* du 10 août 1839, n° 32, p. 507 et 508.)

SUR QUELQUES MALADIES QUI RÉGNÈRENT EN ALGÉRIE PENDANT LES SIX PREMIERS MOIS DE 1839.

(*Gazette médicale de Paris* du 16 novembre 1839, n° 46, p. 721, 722, 723 et 724.)

A l'occasion de la variole, l'auteur en cite deux cas terminés par la mort, chez des sujets qui portaient des traces profondes d'une première variole. De plus, l'un des deux, avant sa première variole, avait été vacciné, et il portait aussi des traces non douteuses de cette dernière opération. Celui-ci était un jeune sous-lieutenant du 2e léger, qui mourut à l'hôpital militaire d'Alger, le 22 juin 1839.

SUR LA DERNIÈRE ÉPIDÉMIE DE FIÈVRE JAUNE A LA GUADELOUPE, EN 1838, d'après des documens fournis par M. le docteur Vanault, premier médecin en chef de la marine à la Pointe-à-Pître, Guadeloupe.

(*Journal des connaissances médico-chirurgicales,* année 1839.)

SUR L'ÉTAT SANITAIRE DE L'ALGÉRIE PENDANT LE 2e TRIMESTRE 1840.

(Rapport à l'Académie des sciences, dans sa séance du 1er juin 1840, par le colonel Bory de St-Vincent, en sa qualité de président de la commission chargée de recherches et d'explorations scientifiques en Algérie. — *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie,* 2e trim. 1840, p. 851.)

L'auteur signale, entr'autres choses, l'apparition épidémique du scorbut à Gigelli (ville du littoral), au Fondouck et à Cara-Mustapha,

dans la Métidja. Jusqu'alors, depuis l'occupation française, cette maladie n'avait encore été observée que sous forme sporadique, et seulement dans des locaux humides et peu aérés, tels que prisons, cachots et autres lieux de détention.

Sur la nature d'une maladie des régions tropicales connue sous le nom de *Bicho-de-Cu* (ver au fondement), et décrite sous le nom de *Bicho*, ou *Gangrène au rectum*, par un médecin voyageur.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 28 septembre 1840. — Commissaires : Breschet, Larrey, Magendie. — *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 3e trim. 1840, p. 560 et 561.)

Cette communication était accompagnée :

1° D'observations médicales et d'histoire naturelle faites durant l'expédition des Portes-de-Fer, Algérie, en 1839;

2° De dessins représentant diverses lésions produites par le scorbut, maladie qui régnait dans plusieurs localités de l'Algérie depuis la fin de 1839;

3° D'autres dessins figurant des lésions gangréneuses observées à Alger, dans des affections typhoïdes.

Nouvelle communication sur la maladie connue dans les régions tropicales sous le nom de *Bicho-de-Cu* (ver au fondement), accompagnée de diverses parties du canal intestinal d'un individu mort de cette affection.

(Communication faite à l'Académie des sciences, dans sa séance du 19 octobre 1840. — Renvoi à la commission déjà nommée pour l'examen de la précédente communication sur le même sujet. — *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 3e trim. 1840, p. 634.)

Observations médicales faites a la suite de l'armée qui, sous le commandement du duc d'Orléans, traversa les Portes-de-Fer, Algérie, en octobre 1839. — Paris, 1840, in-8°.

(Extrait des *Mémoires de médecine, de chirurgie et de pharmacie militaires*, etc., p. t. XLVIII, 202-247, année 1840.)

L'auteur mentionne principalement :

1° Une ophtalmie qui régnait dans presque toutes les tribus, arabes et kabyles, de la province de Constantine ;

2° Une maladie grave, accompagnée d'ictère, qui avait été observée, sous Constantine et au camp de Ma-Allah, pendant les dernières chaleurs ;

3° La pratique de l'inoculation et celle de quelques autres opérations, chez les Kabyles. Dans le nombre de ces opérations est celle de la cataracte sur le mouton.

De la suppression de la quarantaine de l'Algérie.

(*Moniteur algérien* des 25 mai et 22 juin 1841, nos 436 et 439.)

Les provenances de l'Algérie étaient soumises à une quarantaine qui se faisait à Toulon et à Marseille. Cette quarantaine, avant d'être entièrement supprimée, avait été successivement réduite de quinze jours à cinq.

SUR L'ÉTAT SANITAIRE DE L'ALGÉRIE PENDANT LES TROIS PREMIERS TRIMESTRES DE 1841.

(*Gazette médicale de Paris* du 30 octobre 1841, n° 44, p. 698.)

Dans le nombre des maladies mentionnées par l'auteur, est la *Méningite cérébro-spinale* dont la première invasion, en Algérie, remonte au mois de janvier 1840. Les premiers cas en parurent à Douéra où, sur treize malades, il en mourut douze. Elle régnait à Alger et à Blidah dans le 1er trimestre des deux années suivantes, 1841 et 1842.

SUR LA PIQURE DU SCORPIO OCCITANUS, *Buthus occitanus* Lucas, observée en Algérie.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 31 janvier 1842. *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 1er trim. 1842, p. 232.)

Ce sont des expériences sur les animaux et des observations sur l'homme, d'où il résulte que la piqûre de l'insecte est souvent mortelle pour les petits mammifères, mais surtout pour les petits oiseaux, qui en meurent presqu'instantanément, tandis qu'elle ne produit, chez l'homme (une seule piqûre du moins), que des accidens locaux dont la durée ne s'étend guère au delà de quelques heures.

Le *Buthus occitanus* existe aussi dans le midi de la France, et c'est de cette même espèce dont Maupertuis s'est servi dans les expériences qui sont connues de tout le monde.

Il importe de ne pas confondre cette espèce avec celle qui existe encore dans le nord de l'Afrique, à la lisière du Désert, et dont la piqûre peut avoir des conséquences fâcheuses pour l'homme.

SUR LE BOUTON D'ALEP, CONNU DANS LE PAYS SOUS LE NOM DE BOUTON D'UN AN, *Habbat-el-Senna.*

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 31 janvier 1842. *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 1er trim. 1842, p. 233.)

L'auteur traitait du bouton d'Alep d'après les cicatrices qu'il en avait observées sur des Syriens qui l'avaient eu dans leur pays, et qui lui donnèrent des renseignemens sur la nature des accidens qu'ils avaient éprouvés.

NOUVELLE COMMUNICATION SUR UNE MALADIE CONNUE AU BRÉSIL, ET DANS QUELQUES AUTRES CONTRÉES DES RÉGIONS DE L'AMÉRIQUE TROPICALE, SOUS LE NOM DE *Bicho-de-Cu.*

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 25 avril 1842. — Renvoi à la commission déjà nommée pour l'examen des précédentes communications sur le même sujet. — *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 2e trim. 1842, p. 609.)

Sur la phthisie dans le nord de l'Afrique; avec cette épigraphe :

Phthysicus est, quis hoc curat?
St-Augustin, *Sermo* lxxvii.

(*Gazette médicale de Paris* du 22 mai 1842, n° 12, p. 337, 338 et 339.)

L'auteur, tout en établissant que la phthisie était fort bien connue dans le nord de l'Afrique, à l'époque de St-Augustin, établissait en même temps qu'elle n'y est pas commune parmi les Indigènes. D'où l'on pouvait inférer, comme on l'a fait depuis, que le climat de ce pays doit être favorable aux phthisiques.

Sur une institution de médecins voyageurs, proposée a l'Académie de médecine de Paris, par M. le docteur Louis, l'un de ses membres.

(*Gazette médicale de Paris* du 30 juillet 1842, n° 31.)

Sur l'état sanitaire de l'Algérie pendant le quatrième trimestre 1841.

(*Gazette médicale de Paris* du 20 août 1842, n° 34, p. 335-336.)

L'auteur fait remarquer que la dyssenterie est la maladie dominante de la province d'Oran, comme les fièvres paludéennes sont les maladies dominantes des deux autres provinces. Il signale l'existence de fièvres pernicieuses dans plusieurs localités, entr'autres à Bouffarick, par une température qui ne s'éleva pas au-dessus de 10° centigrades, à l'ombre. Il signale aussi un cas de charbon à la joue, à Alger, chez une femme qui en mourut. Cette maladie n'est pas rare dans le nord de l'Afrique : un des derniers deys d'Alger en est mort, ainsi que plusieurs beys de la Régence de Tunis.

L'auteur fait connaître les pertes faites, par l'armée, en chevaux et en mulets, par suite de la morve, et il termine par une statistique de la mortalité de la ville d'Alger pendant l'année courante.

Sur l'hydrophobie dans le nord de l'Afrique; avec cette épigraphe :

Là rage d'un chien, plus à craindre que les lions et les dragons, et qui rend un homme plus redoutable à ses proches que les bêtes les plus farouches. . . .
St-Augustin, *De Civitate Dei*, lib. xxii.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 20 février 1843. *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 1er trim. 1843, p. 461, 462 et 463.)

Sur un cas de morve précédée de farcin, observé a Alger, et sur des expériences auxquelles il a donné lieu.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 31 juillet 1843. — Commissaires : MM. Andral, Boussingault, Breschet, Magendie, Rayer. — *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 3e trim. 1843, p. 217-220. — *Journal des découvertes et des travaux pratiques importans en médecine, chirurgie, pharmacie*, etc., mois de septembre 1843, p. 271 et suivantes.)

Le sujet de ce cas pathologique était un officier de l'armée d'Afrique, qui avait contracté sa maladie par suite de rapports, assez intimes, avec des chevaux, soit farcineux, soit morveux. Inoculée sur trois chevaux et un mulet, à Alger, la maladie se reproduisit, sous différentes formes, sur ce dernier et sur deux chevaux. La matière de l'inoculation avait été prise sur le malade après sa mort.

Addition a de précédentes communications sur une maladie des régions tropicales dans laquelle la muqueuse du gros intestin est frappée de gangrène.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 6 octobre 1845. — Renvoi à la commission déjà nommée pour l'examen des précédentes communications sur le même sujet. — *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 4e trim. 1845, p. 819.)

Il résulte des différentes communications de l'auteur sur le Bicho-de-Cu ou *ver au fondement*, encore appelé gangrène au rectum :

1° Que la muqueuse du gros intestin peut être le siége d'une inflammation tellement intense, que le sphacèle en est le résultat ;

2° Que cette terminaison est fréquente sous la zône torride, dans la maladie connue des colons français sous le nom de *Ténesme*, et qui est une colite des plus aiguës ;

3° Que cette même colite n'est pas rare en Algérie, surtout dans la province d'Oran, où elle a été désignée sous le nom de *Colite hémorrhagique*, à raison de la perte de sang qui l'accompagne nécessairement, par suite de la rupture des vaisseaux qui unissaient la muqueuse sphacélée à la membrane sous-jacente;

4° Qu'après s'être complètement détachée de celle-ci, la muqueuse sphacélé est ordinairement rejetée, avec les selles, plus ou moins de temps avant la mort;

5° Que lorsqu'elle s'est détachée dans tout son pourtour, et de haut en bas, elle peut s'engager dans la marge de l'anus et y rester suspendue, pendant plus ou moins de temps, si elle tient encore par quelque point aux parties d'où elle provient, ce qui arrive fréquemment;

6° Que, dans cet état, sa forme est ordinairement celle d'un ruban étroit et tordu, ce qui l'a fait prendre, par le vulgaire, pour un ver, d'où le nom de *Bicho*, ver, qui lui a été donné, ainsi qu'à la maladie dont elle n'est qu'un épiphénomène; — qu'alors elle s'allonge toujours beaucoup par le déplissement de ses valvules (et aussi par les tractions qu'on y exerce souvent, croyant avoir affaire à un ver), perdant ainsi en diamètre ce qu'elle acquiert en longueur, et qu'elle peut mesurer alors jusqu'à un pied et plus d'étendue ;

7° Que c'est à l'auteur que la science doit la connaissance du fait pathologique dont il est question, fait dont il était journellement témoin aux Antilles, pendant un séjour de douze années ; — que c'est également à lui que la science doit encore celle de la véritable nature du ver au fondement, le *Bicho-de-Cu* des Portugais et Espagnols de l'Amérique tropicale, maladie dont il était impossible de se former une idée d'après le peu qu'en avaient dit ou écrit les voyageurs, et qui, d'ailleurs, supposait un fait qui n'était pas encore admis dans la science.

Sur les causes du goitre ; avec cette épigraphe:

Quis tumidum guttur in Alpis ?
JUVENAL, *Satira* XII.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 20 octobre 1845. *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 4ᵉ trim. 1845, p. 921.)

Le goître s'observe sur les deux hémisphères, et par toutes les latitudes, d'où l'auteur pense qu'il ne peut tenir ni à la nature du sol, ni à celle des eaux, etc., et qu'il doit reconnaître une cause d'un ordre plus élevé, plus général et plus en rapport, en un mot, avec l'effet produit. Cette cause, il la trouve dans le court séjour du soleil dans les localités où il s'observe, qui sont les vallées, rien que les vallées, pour l'auteur du moins, quelque opinion contraire qu'on ait émise, ou qu'on pourra émettre à cet égard.

Sur le goitre et le crétinisme en Algérie.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 3 novembre 1845. *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 4ᵉ trim. 1845, p. 1000.)

Il résulte de cette communication que le goître et le crétinisme ont été rarement observés en Algérie, le crétinisme surtout, ce qui ne tient peut-être qu'à ce que, jusqu'à ce jour, nos troupes se sont peu avancées dans l'intérieur des montagnes où on pourrait les rencontrer.

Sur de nouveaux cas d'hydrophobie dans le nord de l'Afrique.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 6 avril 1846. *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 2ᵉ trim. 1846, p. 612.)

Cette nouvelle communication sur l'hydrophobie avait pour objet trois cas de cette maladie, dont un sur l'homme, développé spontanément, et les deux autres sur des chevaux, par suite de morsures de chien. Depuis, quatre autres cas de cette dernière transmission ont encore été observés en Algérie, de sorte qu'aujourd'hui, le doute n'est plus permis sur la possibilité du développement de l'hydrophobie chez les animaux herbivores. Cette question, du reste, n'en a jamais été une pour les Indigènes qui, chaque année, font tant de pertes en chevaux, mulets, chameaux, etc., par suite de la maladie dont nous parlons. D'un autre côté, elle n'est pas moins fréquente chez les Indigènes

eux-mêmes, ce qui s'explique par la grande quantité de chiens qu'ils entretiennent pour la garde de leurs tribus et de leurs troupeaux.

A la connaissance de l'auteur, les cas d'hydrophobie observés sur des Européens en Algérie, depuis l'occupation française jusqu'à ce jour (août 1851), s'élèvent à une vingtaine, et ceux observés sur des animaux herbivores, durant le même laps de temps, à six, dont cinq sur des chevaux et un sur un mulet.

De la nature de la maladie connue des anciens sous le nom de *Scelotyrbe* ou *Sceletyrben*; avec quatre planches.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 29 juin 1846. — Commissaires : MM. Andral et Velpeau. — *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 2e trim. 1846, p. 1146-1148.)

Strabon et Pline parlent de cette maladie, le premier à l'occasion de l'expédition de Gallus en Arabie (24 ans avant J.-C.), et le second à l'occasion de celle de Germanicus sur les bords du Rhin (14 ans après J.-C.). Dans l'armée de Gallus, comme dans celle de Germanicus, elle marchait de front avec la stomacacée (scorbut), dont elle était, en quelque sorte, la compagne inséparable. C'était une gêne, une difficulté plus ou moins grande dans les mouvemens des membres abdominaux, ainsi que son nom l'indique (de *sxelos*, jambe ou pied, et de *tùrbs*, gêne, difficulté), état qui pouvait être porté jusqu'à l'impossibilité absolue de la locomotion. Aussi Galien, ne considérant que l'effet, sans remonter à sa cause, voyait, dans cette affection, une sorte de paralysie. Souvent observée par l'auteur, en Algérie et ailleurs, il en assigne la cause, qui est fort simple : ce sont des infiltrations sanguines qui se forment, et dans les interstices musculaires, et dans les muscles eux-mêmes, dans ceux de la cuisse, comme dans ceux de la jambe, notamment dans les jumeaux. C'est ce que démontrent très-bien les planches qui accompagnent le travail de l'auteur, et où sont représentées des tranches musculaires et des coupes de membres ainsi infiltrés. Cette infiltration, que rien ne décèle à l'extérieur, si ce n'est un peu de dureté du membre, avec ou sans changement de couleur à la peau, peut être portée au point de rendre le tissu musculaire tout-à-fait méconnaissable et de former même, des différens muscles d'un membre, un tout comme homogène, plus ou moins compacte, sans distinction de tissu cellulaire.

Ainsi donc, la *Scelotyrbe* ou *Sceletyrben*, qui marche de front avec le scorbut, comme nous l'avons vu plus haut, n'est qu'une forme de cette même maladie, au point de vue de sa localisation ou de ses symptômes locaux, ses symptômes généraux étant absolument les mêmes.

La *Scelotyrbe* ou *Sceletyrben* se voit souvent dans les prisons, les cachots et autres lieux de détention, tels que les *silos* en Algérie. Dans l'armée, les malheureux qui en sont atteints passent généralement pour en imposer, et les conséquences les plus graves peuvent être la suite de cette méprise. C'est un point sur lequel on ne saurait trop appeler l'attention des médecins chargés du service des prisons militaires et autres.

En collaboration de M. le docteur Paul :

Instruction sur les moyens préservatifs du choléra. — Instruction sur le traitement du choléra.

(*Moniteur algérien* des 10 mai et 20 septembre 1849, n°s 991 et 997.)

Un fait important s'y trouve consigné, c'est la *cessation immédiate* des crampes de la jambe, par l'extension du pied.

Histoire chronologique des épidémies du nord de l'Afrique, depuis les temps les plus reculés jusqu'a nos jours; avec ces épigraphes :

> A l'égard des événemens qui appartiennent aux temps passés, la vérité est difficile à saisir.
> Diodore, liv. xiii.
>
> In rebus tam antiquis, si quæ similia veri sint, pro veris accipiantur, satis habeam.
> Tite-Live, lib. v.

Alger, 1849, in-8°.

(Extrait du *Moniteur algérien* des années 1846, 1847, 1848 et 1849.)

Rapportés par des historiens non médecins, les faits médicaux relatifs à l'Afrique ancienne, laissent plus ou moins à désirer au point de vue scientifique : l'auteur a cherché à les éclaircir et à les interpréter par des faits nouveaux observés en Algérie, depuis l'occupation de ce pays par la France.

Sur le choléra observé dans la régence de Tunis en 1850.

(*Akhbar*, journal de l'Algérie, du 2 mai 1850, n° 1340. — *Gazette médicale de Paris* du 25 mai, même année, n° 24.)

Ce sont des observations faites, par l'auteur, sur différens points de la Régence de Tunis, à l'époque précitée.

La Régence de Tunis est la dernière contrée où l'auteur ait observé le choléra; il l'a retrouvé là ce qu'il l'avait vu partout ailleurs; il l'a retrouvé, sur les bords de l'ancien Bagrada (aujourd'hui la Méjerda), en 1850, ce qu'il était sur ceux de la Vistule, de la Sprée, du Danube, de la Seine et du Rhône, de 1831 à 1832, et, sur presque tous les points de l'Algérie, de 1834 à 1849.

Cette longue observation du fléau, sur des points si divers, n'a modifié en rien les premières idées qu'il s'en était formées, et qui se trouvent exposées dans l'ouvrage précité. (*Du choléra observé en Pologne, depuis Varsovie jusqu'aux frontières russe et prussienne*, etc.)

Sur le choléra dans le Djérid (pays des dattes) tunisien, de 1835 a 1836, d'après des observations faites par le docteur Mongazon, envoyé sur les lieux pour reconnaître et traiter la maladie.

(*Atlas*, journal de l'Algérie, du 4 juilllet 1850, n° 150. — *Gazette médicale de Paris* du 20 juillet, même année, n° 29.)

Des chiens, en grand nombre, moururent dans le cours de cette épidémie, et le docteur Mongazon crut reconnaître, dans leur maladie, tous les caractères de celle qu'il observait en même temps sur l'homme.

§ IV.

CHIRURGIE.

Sur un squelette articulé de manière a démontrer le mécanisme des luxations, par le chirurgien Watteman, de Vienne ; avec figures.

(Communication à l'Académie des sciences, en 1832. — Commissaires : baron Dupuytren, baron Larrey.)

Lettre sur la statistique des militaires amputés pendant la campagne de Constantine, en 1837.

(*Gazette médicale de Paris* du 2 juin 1838, n° 22, p. 347.)

Nouvelle lettre sur les militaires amputés pendant la campagne de Constantine, en 1837.

(*Gazette médicale de Paris* du 14 juillet 1838, n° 28, p. 448.)

Sur une larve déposée, en grand nombre, dans les plaies des soldats blessés, par brulure, a la prise de Constantine, en 1837.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 16 juillet 1838. — Commissaires : MM. Audouin, Duméril, Geoffroy St-Hilaire. — *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 3e trim. 1838, p. 125.)

Rapportée à Alger par l'auteur, la larve qui faisait l'objet de cette communication, lui donna, après six mois d'incubation, la *Musca carnaria*.

Relation chirurgicale de l'expédition des *Portes-de-Fer*, Algérie, en octobre 1839. — Paris, 1839, in-8°.

(Extrait des *Mémoires de médecine, de chirurgie et de pharmacie militaires*, etc., t. XLVII, p. 272-281, année 1839.)

Un fait important s'y trouve relaté, c'est celui d'un chasseur à cheval qui mourut, presqu'instantanément, en recevaut un coup de feu à la cuisse. La balle avait fracturé l'os ; en cela se bornait tout le désordre : non-seulement, il n'y avait pas eu d'hémorrhagie, mais encore tout le trajet du projectile était, pour ainsi dire, ex-sangue.

Sur des urétrites observées dans la province de Constantine, Algérie, en 1840.

(*Gazette médicale de Paris* du 13 février 1840, n° 7. — *Œuvres complètes d'Hippocrate*, traduction nouvelle, par E. Littré, t. III, p. 13-14.)

Statistique des amputations pratiquées a l'armée d'Afrique,

TANT DANS LES HOPITAUX QUE DANS LES CAMPS, PENDANT LES ANNÉES 1837, 1838 ET 1839, NON COMPRISES CELLES DE LA CAMPAGNE DE CONSTANTINE, EN 1837.

(*Gazette médicale de Paris* du 13 février 1841, n° 7, p. 105.)

STATISTIQUE DES OPÉRATIONS DIVERSES PRATIQUÉES A L'ARMÉE D'AFRIQUE PENDANT LES ANNÉES 1837, 1838, 1838 ET 1840, NON COMPRISES LES AMPUTATIONS; — STATISTIQUE DES OPÉRATIONS PRATIQUÉES DANS LA POPULATION CIVILE DEPUIS L'OCCUPATION FRANÇAISE, NON COMPRISES LES AMPUTATIONS.

(*Gazette médicale de Paris* du 3 avril 1841, n° 14, p. 215-216.)

Dans ce travail figurait la résection d'une portion de l'humérus, côté gauche, avec désarticulation et extraction de son extrémité inférieure, puis coaptation des surfaces articulaires du radius et du cubitus avec l'humérus réséqué. Ces différentes manœuvres opératoires furent exécutées, par l'auteur, à l'hôpital militaire d'Alger (hôpital du Dey), le 27 mai 1840. Le sujet était un jeune militaire du 17ᵉ léger, nommé Jugla, qui, le 20 du même mois, avait eu le bras gauche fracturé par une balle, au combat du col de Téniat, près Médéah.

SUR LA DÉSARTICULATION COXO-FÉMORALE PRATIQUÉE EN ALGÉRIE DEPUIS L'OCCUPATION FRANÇAISE, ET SUR LA CAUSE DE LA MORT, PLUS OU MOINS RAPIDE, QUI LA SUIT ORDINAIREMENT; avec cette épigraphe :

Quærere verum. . . .

(Lettre d'Alger au baron Larrey, 25 mars 1842.)

L'auteur, deux ans auparavant, le 26 mai 1840, avait eu occasion de pratiquer cette opération à Cherchell. C'était sur un militaire du 48ᵉ de ligne, Basque, qui, le 20 du même mois, au combat précité, du col de Téniat, avait eu le col du fémur gauche fracturé par une balle.

SUR UNE DOUBLE LUXATION DES VERTÈBRES CERVICALES, OBSERVÉE A BONE, ALGÉRIE, EN 1834.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 10 avril 1843. — Commissaires : MM. Breschet, Roux, Velpeau. — *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 2ᵉ trim. 1843, p. 750.)

SUR L'UTILITÉ DU TRÉPAN DANS LES FRACTURES DU CRANE.

(Communication à l'Académie des sciences, dans la même séance que la précédente. — Commissaires : Breschet, Roux, Velpeau. — *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 2ᵉ trim. 1843, p. 750.)

Cette communication avait pour but de relever l'opération du trépan du discrédit dans lequel elle était tombée. L'auteur attribue les insuccès qu'on lui reproche au retard qu'on met à y recourir. Pour lui, comme

pour quelques autres chirurgiens qui se sont occupés de la même question, ce sont généralement les lésions les plus légères, telle qu'une simple félure, qui finissent par donner lieu aux accidens les plus graves. Cette opinion, du reste, n'est que l'expression des faits déjà acquis par la science, comme de ceux observés par l'auteur dans le cours de sa longue pratique, mais surtout dans les guerres de l'Algérie depuis vingt ans. Il cite, dans sa communication, un succès bien remarquable de l'application de ses principes dans un cas de fracture du crâne par un coup de feu. Le sujet était le clairon Michel, du 17e léger, qu'il trépana sur le terrain le lendemain de sa blessure. C'était le 20 mai 1840, au col de Téniat, localité déjà citée, l'auteur revenant alors, avec l'armée, de la prise de Médéah.

Sur une nouvelle méthode pour l'amputation des membres.

(Communication à l'Académie des sciences, dans la même séance que la précédente. — Commissaires : MM. Breschet, Roux, Velpeau. — *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 2e trim. 1843, p. 750.)

Les membres amputés selon la méthode circulaire, laissent plus ou moins à désirer pour le résultat, même dans les cas les plus heureux, ceux où l'extrémité de l'os est recouverte par les tégumens : de coutume, elle l'est seulement par une cicatrice mince et tendue entre les tégumens divisés, et sur laquelle s'exercent des tiraillemens qui l'exposent incessamment à des déchirures. A ces inconvéniens vient se joindre celui, non moins grand, de ne pouvoir soustraire suffissamment, à l'action des agens extérieurs, l'extrêmité de l'os, et d'où suivent les douleurs qui s'y font alors sentir dans les changemens de temps. Tous ces inconvéniens réunis ont porté l'auteur à adopter, pour l'amputation des membres, la méthode qui fait le sujet de la communication ci-dessus.

Dans cette méthode, qui n'est qu'une combinaison de la méthode circulaire avec celle dite *à lambeaux*, les tégumens sont divisés comme dans la première, sans les retrousser, mais seulement en les faisant relever le plus possible, et en détruisant leurs adhérences avec les parties sous-jacentes. Après quoi, on divise les chairs, en un ou deux temps selon l'épaisseur du membre sur lequel on opère. Cela fait, on pratique, de bas en haut, et le long de la partie externe du membre, une incision qui s'étend jusqu'à l'os, comprenant ainsi tout un demi diamètre du membre, muscles et tégumens. Écartant ensuite les lèvres de l'incision, on isole l'os des muscles qui l'entourent, puis on le scie à la hauteur convenable, les chairs ayant été relevées à la manière ordinaire Cette section faite, les chairs et les tégumens sont ramenés sur l'extrêmité de l'os, laquelle se trouve ainsi recouverte d'un coussin charnu dont l'épaisseur est en raison de l'étendue de l'incision latérale. La réunion se fait ensuite comme de coutume, mais de telle sorte que l'incision latérale se continue, à angle droit, avec l'incision circulaire ou horizontale.

L'auteur fut conduit à la méthode qu'il préconise par un cas pathologique rapporté dans sa communication. C'était en juin 1837, par suite du combat de Boudouaou, dans la Métidja, Algérie. Il s'agissait d'un militaire du 20e léger, Bordenave, qui avait eu le fémur gauche fracturé par une balle. L'amputation était plutôt indiquée par le désordre des parties molles que par la lésion osseuse, du moins apparente, car le doigt introduit dans la plaie ne reconnaissait de lésion osseuse que la

trouée faite par la balle. La section des chairs pratiquée, il se trouva que la fracture était oblique, et qu'elle s'étendait bien au-dessus de cette section. Or, comme celle-ci avait été faite au tiers inférieur de la cuisse, c'est-à-dire sur le plus petit diamètre du cône constitué par le membre, il était impossible d'arriver jusqu'à la lésion osseuse, sans une section verticale du disque alors formé par les chairs. Cette section fut pratiquée immédiatement sur la partie externe du membre. Écartant ensuite les bords de l'incision, l'opérateur arriva sans peine au terme de la lésion osseuse, et put lier de même quelques vaisseaux qui donnaient du sang. Ce qui semblait devoir inspirer quelque crainte, l'opération terminée, c'était la masse de chairs sans soutien, dans une étendue de plusieurs pouces, par suite de la portion d'os enlevée, mais elle se réduisit de plus en plus chaque jour, en suppurant assez abondamment d'abord, car les muscles avaient été plus ou moins déchirés et meurtris par les fragmens osseux, pendant le transport du blessé, du champ de bataille à Alger. La blessure, en outre, remontait à plusieurs jours : blessé le 2 juin, Bordenave ne fut opéré que le 6 suivant. Quoi qu'il en soit, la cicatrisation accomplie, une couche charnue recouvrait l'extrémité osseuse, en lui formant une sorte de coussin sur lequel glissaient, en toute liberté, les tégumens dont la cicatrice était absolument linéaire.

Les membres sur lesquels l'auteur avait mis en pratique sa nouvelle méthode d'amputation, à l'époque de sa communication, étaient le bras, l'avant-bras et la cuisse ; il n'avait encore pu l'appliquer à la jambe, où il pensait qu'elle devait avoir les meilleurs résultats.

En résumé, voici les principaux avantages qui semblent ressortir de cette nouvelle méthode d'amputation :

1° Elle permet de conserver aux membres toute la longueur possible, eu égard au siége de la lésion osseuse (comme dans la méthode à lambeaux), tandis que, dans la méthode circulaire, qui est la plus généralement suivie, la crainte d'inciser les chairs au-dessous de cette lésion, fait que, presque toujours, on incise plus haut qu'on n'aurait pu le faire ;

2° Les chairs ne sont pas pressées, froissées, contusionnées, par la compresse avec laquelle on les relève, toujours avec plus ou moins de force, dans la méthode circulaire, pour arriver à obtenir ce cône renversé si recherché des opérateurs, et qui se présente tout naturellement dans la méthode dont il est question ;

3° Les chairs sont également à l'abri de l'action de la scie, dont il est difficile de les garantir entièrement dans la méthode ordinaire, et cela par la nécessité où l'on est de porter l'instrument aussi haut que possible pour la section de l'os;

4° Elle permet de saisir et de lier, avec la plus grande facilité, tous les vaisseaux, soit avant, soit après la section de l'os, soit encore après le pansement, en cas d'hémorrhagie ;

5° La section de l'os terminée, les chairs s'adaptent à merveille entr'elles ; elles se trouvent dans les mêmes rapports qu'avant l'opération ; il n'y a de changé pour elles que l'absence de la portion d'os enlevée ;

6° On n'a pas à se préocuper de la rétraction musculaire ni à redouter, par conséquent, ces saillies osseuses qui font, si souvent, le désespoir des opérateurs, et finissent, si souvent aussi, par entraîner la perte des sujets ;

7° Enfin, après la guérison, et tel est le principal but que s'est proposé l'auteur, on a un moignon à la fois tégumentaire et musculaire, un moignon dans lequel l'os est plus ou moins recouvert et à l'abri, par conséquent, des inconvéniens signalés plus haut.

SUR UNE FRACTURE AU TIERS MOYEN DU TIBIA DROIT, — avec luxation de l'extrêmité inférieure du péroné, — sortie de cet os à travers les tégumens, — luxation et sortie de l'astragale ; — guérison du malade.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 17 avril 1843. *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 2e trim. 1843, p. 863.

Le malade n'a conservé, de si graves désordres, qu'une légère claudication. C'était un officier d'administrrtion des hôpitaux de l'armée.

SUR UNE SANGSUE (*Hœmopis vorax, H. Sanguisuga* Moquin-Tandon) introduite dans le vagin.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 28 août 1843. *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 3e trim. 1843, p. 424-426.

Le sujet de cette observation était la femme d'un gendarme de Bône ; elle éprouvait, depuis plusieurs mois, des pertes de sang qu'on croyait venir de l'utérus : des injections acidulées, pratiquées pour modérer l'hémorrhagie, firent sortir la sangsue et cesser les accidens.

Des individus de cette même annélide, à l'état vivant, furent présentés à l'Académie des sciences, dans sa séance du 2 octobre 1843. *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 4e trim. 1843, p. 689.

L'*Hœmopis Sanguisuga* s'introduit dans toutes les autres cavités muqueuses, non-seulement de l'homme, mais encore des mammifères et des oiseaux, ainsi qu'il résulte d'expériences faites à cet égard par l'auteur. Voir l'indication de ses autres commuuications, sur l'annélide dont il est question, dans la partie de ses travaux intitulée : *Histoire naturelle.*

SUR L'ÉLÉPHANTIASIS EN GÉNÉRAL ET, PLUS PARTICULIÈREMENT, SUR L'ÉLÉPHANTIASIS OBSERVÉ DANS LE NORD DE L'AFRIQUE ; accompagné de six planches. — Alger, 1851, in-4°.

C'est une histoire à la fois médicale et chirurgicale de l'éléphantiasis. L'auteur y rapporte l'observation d'une tumeur scrotale du poids de neuf kilogrames et demi, non compris la grande quantité de liquide qui s'était écoulée pendant l'opération. Les organes génitaux furent parfaitement respectés, et la guérison, qui fut rapide, s'est parfaitement maintenue jusqu'à ce jour (août 1851).

Le sujet, du nom de Mohammed-ben-Tahar, appartient à la tribu des Beni-Moussa, l'une des tribus de la Métidja, province d'Alger.

---

§ V.

HISTOIRE NATURELLE.

LETTRE A M. LE BARON PERCY, SUR LA CHIQUE, *Pulex penetrans* Linnée, avec des individus de cet insecte, pris à l'état libre et sur l'homme. — Martinique, 15 mai 1821.

La chique des colons français est le *Bicho dos pes* des colons portugais, encore appelée, selon les différentes localités où elle existe, *Chigue*, *Xique*, *Nigua*, *Punque*, *Tique*, *Ton*, *Tunga*, *Tû* ou *Tungay* (puce méchante), *Aagrani*, etc. Ulloa, J. Jussieu et M. J. Goudot en admettent deux espèces. Westvood en a fait son genre *Sarcophylla*, et Guérin-Meneville, le genre *Dermatophilus*.

Azara assigne le 29° de latitude comme le point le plus austral où elle existe. Cependant, elle a été observée, par M. J. Goudot, dans des contrées dont la température est assez basse, telles que les régions froides de la Nouvelle-Grenade, et jusqu'à la hauteur de Bogota.

Dans le nombre des voyageurs qui en ont parlé, outre ceux que nous avons déjà cités, sont Margrave, Sloane, Swartz, Brown, Catesby, Lerius, Pison, Barrère, Poëppig, MM. de Humboldt, Spix et Martius. Ces deux derniers voyageurs ont étudié la chique au Brésil, et leurs observations, sur cet insecte, ont été portées bien plus loin que celles de leurs devanciers.

La femelle, lorsqu'elle a été fécondée, s'introduit sous l'épiderme calleux de certaines parties (plante des pieds, paume des mains, etc.), non pour y déposer ses œufs, comme on l'a cru longtemps, lesquels œufs restent dans son sein, mais pour y vivre à l'état parasite, jusqu'au terme de sa gestation. Les œufs sont alors expulsés au dehors, par la mère, et par l'ouverture même qu'elle s'est pratiquée à travers l'épiderme. Sa ponte faite, elle périt dans les parties, ne se détachant de l'individu qu'avec le temps, et alors confondue avec des couches d'épiderme. Il est pourtant rare que, chez l'homme, la chique séjourne jusqu'à l'époque de sa ponte : la douleur qu'elle excite, et qui n'est d'abord qu'un prurit, obligeant à s'en faire, ou à s'en faire faire, l'extraction, ce qui se pratique à l'aide d'une épingle, ou d'une aiguille.

L'insecte, pendant son séjour sous l'epiderme, alors placé entre cette membrane et le derme, vit aux dépens de l'individu sur lequel il se trouve (homme, singe, chat, chien, etc.). Cette période de son existence est des plus curieuses, mais son histoire exigerait trop de détails, pour que nous puissions la donner ici. Nous nous bornerons à dire qu'en arrivant au derme, la chique y implante sa trompe, laquelle reste ainsi implantée jusqu'à la ponte de l'insecte, réunissant, de cette manière, les deux individus, entre lesquels s'établit alors une circulation des plus actives. La ponte de l'insecte en est le terme, comme elle l'est aussi de son existence. Ainsi donc, en perforant l'épiderme pour aller alimenter le produit de sa fécondation, il ne doit plus revoir la lumière ; il la quitte avant de mourir ; il va la chercher pour les siens, en la perdant pour lui-même.

SUR UNE NOUVELLE SANGSUE VIVANT SOUS LA MEMBRANE CLIGNOTANTE ET DANS LES NARINES D'UN CRABIER DES ANTILLES, *Ardea cœrulea* ; avec des individus de l'annélide.

(Communication à l'Académie des sciences, en 1822,

par M. le baron Percy, au nom de M. Guyon, alors en Amérique. — Commissaires : MM. Bosc et baron Cuvier. — *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, année 1822.)

Les annélides envoyées étaient toutes du jeune âge, ainsi qu'il résultait de l'examen qu'en fit M. Savigny, de l'Académie, de sorte que l'espèce n'en put être déterminée d'une manière satisfaisante. Aussi le rapport concluait à ce que M. G. fut invité à faire un nouvel envoi composé d'individus pris dans l'eau. (*Rapport à l'Académie des sciences, dans sa séance du* 18 *mars* 1822.)

M. G. ne put répondre à l'invitation de l'Académie que deux ans plus tard, au commencement de 1824, époque à laquelle il envoya des annélides prises dans l'eau, et de différens âges. Une nouvelle commission fut désignée pour en faire l'examen ; elle se composait de MM. Bosc et de Latreille, qui firent leur rapport dans la séance du 9 juillet 1824. Il en résultait que l'annélide, d'abord rapportée au genre *Hœmopis* de Savigny, par les premiers commissaires, appartenait au genre *Nephelis* de ce même naturaliste, famille des *Pyrudinées*.

(*Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, année 1824 ; — *Revue encyclopédique*, même année ; — *Journal de pharmacie de Paris*, mois d'octobre, même année.)

La *Nephelis* parasite de l'*Ardea cœrulea* et, sans doute aussi, d'autres oiseaux, se retrouve dans les sources et les eaux stagnantes des Antilles, lieux fréquentés par le crabier, qui y contracte cette annélide lorsqu'il plonge la tête dans l'eau, soit pour y boire, soit pour y chercher sa pâture. La dernière communication de l'auteur était accompagnée de nouveaux faits sur l'existence de l'annélide chez le même oiseau, non-seulement dans les parties déjà mentionnées, mais encore sur la surface interne de l'œsophage.

LETTRE A M. LE DOCTEUR KÉRAUDREN, SUR LE DRAGONNEAU OU VER DE MÉDINE ; avec des individus de ce ver, extraits aux Antilles par l'auteur. — Martinique, 1824.

LETTRE A M. LE BARON PERCY, SUR L'*Échinorhyncus gigas* GMÉLIN, TROUVÉ, EN GRAND NOMBRE, DANS LE PÉRITOINE D'UN PORC ; avec des individus de ce ver. — Martinique, 1824.

SUR DES VERS EXISTANT, EN GRAND NOMBRE, SOUS LA MEMBRANE CLIGNOTANTE DES VOLAILLES, DANS UNE ÉPIZOOTIE DE LA MARTINIQUE, EN 1816 ; — SUR DES LARVES DE DIPTÈRE VIVANT SOUS LES PAUPIÈRES ET DANS LES PUSTULES DE VARIOLEUX, DANS UNE ÉPIDÉMIE DE VARIOLE QUI RÉGNAIT A LA GUADELOUPE, EN 1824 ; — SUR UNE LARVE DE DIPTÈRE SORTIE DE L'OREILLE D'UN ENFANT A LA MAMELLE A LA MARTINIQUE, EN 1824.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 6 juin 1831. *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 2e trim. 1831.)

La larve qui faisait le sujet de la dernière communication, avait produit les convulsions les plus inquiétantes ; elles cessèrent aussitôt sa sortie, qui eut lieu accompagnée d'un jet de suppuration.

LETTRE A M. LE DOCTEUR PARISSET, SUR LE GUACO, *Mikania guaco*, A L'OCCASION DE SON EMPLOI RÉCEMMENT PRÉCONISÉ DANS LE CHOLÉRA. — Avignon, 1er octobre 1832.

LETTRE A M. LE BARON LARREY, A L'OCCASION DE SON OPINION SUR L'UTILITÉ DES VERS DANS LES PLAIES. — Avignon, 5 octobre 1832.

LETTRE A M. DE MIRBEL, MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, SUR LA GALE D'UN CHÊNE DE HONGRIE; avec des échantillons de cette gale. — Avignon, 10 octobre 1832.

La gale qui faisait le sujet de cette lettre avait été rapportée par l'auteur, de son voyage en Autriche, en 1832. D'après ce que lui en avait dit le célèbre botaniste Host, de Vienne, elle serait, pour le tannage, de beaucoup préférable à celle du chêne d'où nous retirons la nôtre.

LETTRE A M. DE LATREILLE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, SUR L'ORIGINE DU SUCCIN, d'après des observations faites sur les bords de la Vistule. — Avignon, 1er novembre 1832.

LETTRE A M. LE PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ENCOURAGEMENT DE L'INDUSTRIE NATIONALE, SUR LA GOMME DE *l'Anacardium pommiferum* Linnée, vulgairement connu sous le nom de *Pommier d'acajou*, par les colons des Antilles. — Avignon, 1er novembre 1833.

Le produit qui faisait le sujet de cette lettre est fourni naturellement et abondamment ; il pourrait être utilisé par les arts, avec avantage et économie, en remplacement de la gomme arabique. Depuis longtemps, il est employé, par les habitans du pays, dans les dyssenteries chroniques, où il rend les meilleurs services à raison de son astringence. Ce serait une heureuse introduction à faire dans la matière médicale européenne. Ajoutons que le fruit de l'arbre est très-agréable au goût et très-astringent, et que cette dernière propriété le rend aussi fort utile dans le traitement des maladies que nous venons de nommer.

MÉMOIRE POUR SERVIR A L'HISTOIRE NATURELLE ET MÉDICALE DU VER MACAQUE OU LARVE DE L'ŒSTRE HUMAIN. — Toulon, 1836.

(Extrait du *Journal de la société des sciences, arts et belles-lettres du département du Var*, même année.)

L'auteur, après avoir fait connaître tous les documens qu'il avait recueillis en Amérique, tant sur l'œstre humain que sur sa larve, rapporte trois observations de cette larve sur l'homme, dont une recueillie par lui-même à la Martinique. Le sujet de celle-ci était un marin de la gabarre le *Bayonnais*, qui arrivait des bords de La Mana (Guyane française), où l'œstre humain est très-multiplié.

La larve recueillie sur cet homme, par l'auteur, fut mise dans de l'alcool et envoyée au baron Cuvier, avec une note explicative. Cet envoi, quoique fait par une personne sûre, ne parvint pas à sa destination. Ce fut une circonstance fâcheuse au point de vue des doutes qui

existaient alors, et qui ne sont peut-être pas encore tout-à-fait dissipés, du moins pour quelques naturalistes, sur la possibilité de l'existence d'une larve d'œstre chez l'homme.

Depuis, l'auteur est revenu sur le même sujet, dans un article publié par la *Gazette médicale de Paris* du 18 mai 1836 (n° 20, p. 215 et suivantes), sous le titre de *Nouvelles observations sur le ver macaque ou larve de l'œstre humain*, Œstrus humanis GMÉLIN.

L'auteur, dans cette nouvelle publication, rappelle les observations faites sur le même sujet :

1° Par Lacondamine, qui, pendant son séjour à Cayenne, a vu et fait figurer une larve d'œstre prise sur l'homme (Bomare, *Dictionnaire d'histoire naturelle*, article *Ver macaque*);

2° Par le baron de Humboldt, qui a vu des larves d'œstre dans des tumeurs que portaient des indiens (*Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle*, article *OEstre*);

3° Par le docteur Brick, médecin américain, qui, après avoir été piqué par un insecte, comme il venait de se baigner dans le Chama (petit torrent qui se jette dans le lac de Macaraïbo), vit se développer, sur le lieu de la piqûre, une tumeur d'où sortit une larve d'œstre.

L'auteur, dans ce même travail, a consigné des observations qui venaient de lui être communiquées par deux de ses confrères de la marine de l'État, alors en Amérique, les docteurs Vanauld et Pongis.

De nouveaux faits sur l'existence larvienne d'une œstre dans les tissus humains, se sont encore produits depuis cette dernière publication de l'auteur (mai 1839). Ainsi, un voyageur de ses amis, M. Justin Goudot, depuis longtemps en Amérique, a été atteint lui-même d'une larve d'œstre qu'il a conservée tant qu'il a pu en supporter la douleur. Cette larve, sans doute, aura été envoyée à Paris, par l'habile explorateur. Dans tous les cas, et depuis assez longtemps déjà (avant la mort du professeur Audouin, qui en donna avis à l'auteur), une larve d'œstre humain existe dans la collection entomologique du Muséum d'histoire naturelle de Paris; il l'a reçue des bords de La Manà, localité d'où provenait également celle observée et recueillie par l'auteur, ainsi qu'on l'a vu plus haut.

La possibilité de l'existence d'une larve d'œstre dans les tissus humains, est donc un fait désormais acquis à la science, et l'auteur, pour sa part, n'aura pas peu contribué à amener ce résultat. Que si on se rappelle maintenant que les premières observations de larve d'œstre sur l'homme, remontent à Gmélin, on concevra difficilement ce qui a pu, pendant si longtemps, faire rejeter un fait dont nous voyons, dans nos contrées, et sur une si grande échelle, des analogues sur le bœuf et d'autres herbivores, — si ce n'est, toutefois, qu'en se rappelant que cette longue résistance scientifique reposait sur la plus grande autorité entomologique de notre époque, celle de l'illustre Latreille.

Les accidens produits sur l'homme par la larve dont il est question, sont suffisamment connus par le mémoire précité, de l'auteur (*Mémoire pour servir à l'histoire naturelle et médicale du ver macaque*). Quant à la description de cette larve, elle avait déjà été faite en Amérique, par le naturaliste Say (*Journal de Philadelphie*, t. 2, p. 253), sur l'individu dont le docteur Brick avait été atteint, et dont nous avons parlé précédemment. Il ne resterait donc plus aujourd'hui, pour compléter l'histoire de l'œstre humain, qu'à se procurer cet insecte lui-même, et ce résultat ne peut tarder à être obtenu, car l'œstre humain paraît être bien connu des habitans des contrées où il existe.

Lettre a M. de Blainville, membre de l'Académie des sciences, sur les ravages faits dans les environs d'Alger, en juin 1837, par la chenille du *Vanessa cardui* Latreille, vulgairement connu sous le nom de *Belle Dame*. — Alger, 20 juillet 1847.

Par suite de cette invasion, tous les murs de la localité, murs de clôture et autres, étaient maculés de fortes taches rouges que les habitans ne savaient à quoi attribuer. C'était le produit de la matière projetée par le *Vanessa* au moment de son éclosion, qui avait eu lieu sur les murs dont il est question, et où la chenille avait fixé sa chrysalide. On sait que ce sont ces sortes de taches qui, dans l'Europe encore barbare, étaient considérées comme produites par des pluies de sang.

Lettre au même, sur les icthyolites et autres fossiles du nord de l'Afrique. — Alger, 5 août 1837.

L'auteur y rappelle un passage de Pomponius Méla, qui établit que les fossiles du nord de l'Afrique étaient fort bien connus du temps de ce géographe. Du reste, et comme l'auteur le fait remarquer ailleurs (*Voyage d'Alger aux Ziban, en* 1837, etc.), un africain contemporain de Pomponius Méla, Apulée, paraîtrait avoir étudié ces mêmes fossiles, dont il indique parfaitement l'origine dans son *Apologie*.

Sur l'*Atractylis gummifera*, connue des arabes sous le nom *d'Aded*.

(*Gazette médicale de Paris* du 2 juin 1838, n° 22, p. 347.)

Cet article avait pour but d'établir l'inocuité, comme substance alimentaire, de la racine d'*Atractylis gummifera*, contrairement à une observation communiquée à l'Académie des sciences, séance du 12 mars 1838, de laquelle résultait que, sur six enfans qui avaient sucé de cette racine, quatre étaient morts empoisonnés. Ceci s'était passé dans les environs d'Athènes, et l'auteur de la communication, témoin oculaire, était M. le docteur Bouros.

L'opinion émise par M. G., dans l'article précité, se fondait sur l'usage alimentaire que les arabes font de la racine d'*Atractylis*. Ainsi, dans la mémorable retraite de Constantine, en automne 1836, il avait vu les arabes qui faisaient partie de l'armée, fouiller le sol pour y prendre et manger de cette racine. Cependant, depuis, il parvint à sa connaissance que, sur huit enfans qui en avaient ou mangé, ou seulement sucé, deux moururent, dont un vingt-quatre heures après l'ingestion de la racine vénéneuse; l'autre y survécut quarante-huit heures. Ceci se passait dans les premiers jours de juillet 1847, à l'orphelinat de Ben-Achnoun, près d'Alger.

Que conclure de ces faits ou observations contradictoires ? Ceci, peut-être, que la racine d'*Atractylis* est, ou n'est pas, vénéneuse selon la saison où l'on en use; qu'elle le serait à l'approche du printemps, lorsque la sève commence à monter dans la plante, et qu'elle ne le serait plus en automne, lorsque celle-ci a acquis toute sa maturité. Et, en effet, comme on l'a vu plus haut, c'était en automne que des arabes en mangeaient impunément la racine, tandis que c'était en janvier que cette même racine frappait de mort les deux enfans de l'orphelinat de Ben-Achnoun.

A quelle époque de l'année eurent lieu les accidens rapportés par le docteur Bouros? C'est ce que ne dit pas l'extrait donné de sa communication, dans la *Gazette médicale de Paris*, n° du 17 mars 1838. Ce renseignement viendrait peut-être confirmer notre conjecture.

M. G. a fait, de l'empoisonnement observé à Ben-Achnoun, le sujet d'une note qui a été communiquée à l'Académie royale des sciences de Munich, en 1847.

Sur l'*Hœmopis vorax*, *H. Sanguisuga* M.-Tandon, sangsue du bassin méditerranéen.

(*Journal des connaissances médico-chirurgicales*, octobre 1838. — *Gazette médicale de Paris* du 20 octobre 1838, n° 42, p. 670-671.)

C'est une histoire de cette annélide, au point de vue de son existence dans l'eau, sur l'homme et sur les animaux. Voir, sur cette même annélide, les indications dont elle a déjà fait le sujet précédemment (*Partie chirurgicale*), ainsi que celles qui se trouvent plus loin.

L'*Hœmopis vorax*, figurée sous ce nom dans la *Monographie* des *Hirudinées* de M. Moquin-Tandon, pl. IV, fig 5, 1re édition, est *l'Hirudo Sanguisuga* de Linnée, vulgairement connue sous le nom de sangsue de cheval, devenue aujourd'hui *l'Hœmopis Sanguisuga* Moquin-Tandon, *Monographie* précitée, 2e édition. Cet auteur reporte, à son *Aulastoma nigrescens*, la spécification qu'il avait d'abord donnée à *l'Hœmopis* dont nous parlons. (*Op. cit.*)

Sur deux vers vivant entre la conjonctive et la sclérotique, chez une négresse de la Martinique, avec l'envoi de ces deux vers.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séanse du 29 octobre 1838. — Commissaires : MM. Audouin et de Blainville. — *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 4e trim. 1838, p. 755.)

Une note, sur le même sujet, a été adressée, par l'auteur, à la *Gazette médicale* de Paris, à l'occasion d'un *Cysticerque trouvé dans le tissu cellulaire sous conjonctival*, par le docteur Estlin, médecin anglais. Cette observation, rapportée dans la Gazette médicale de Londres, *London médical Gazette*, a été reproduite dans celle de Paris, n° du 5 décembre 1840

(*Gazette médicale de Paris* du 13 février 1844, n° 7, p. 100.)

Le ver qui faisait le sujet des travaux précédens, n'a pas encore trouvé sa place dans l'échelle zoologique ; elle y paraît voisine du genre *filaria*. Dans tous les cas, il n'y avait aucun rapprochement à établir, contrairement à ce qui a été fait dans l'article précité (*Gazette médicale de Paris* du 5 décembre 1840), entre ce ver et l'espèce d'hydatite connue sous le nom de *Cysticerque*, observée par le docteur Estlin, en Angleterre, et par quelques autres avant lui, aussi en Angleterre, et par le docteur Hœring, en Allemagne.

Sur la source thermale d'Hammam-Meskoutin, Algérie.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa

séance du 7 janvier 1839. *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 1er trim. 1839.)

Depuis, il a été beaucoup écrit sur le même sujet.

Lettre a M. de Blainville, sur des vers trouvés, en grand nombre, dans les plèvres et le péritoine d'un macroscelide (*Macroscelidus Rozeti*), avec envoi de ces mêmes vers. — Alger, 15 février 1839.

Sur des observations médicales et d'histoire naturelle faites pendant l'expédition des portes-de-fer, Algérie, en 1839.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 27 janvier 1840. *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 1er trim. 1840, p. 138 et 139.)

L'auteur signalait, parmi les observations d'histoire naturelle, une sangsue des sources de la Medjana, vivant, à l'état parasite, sur les batraciens aquatiques et terrestres de la localité. Depuis, cette même annélide a été retrouvée, par l'auteur, sur beaucoup d'autres points de l'Algérie, où elle est aussi multipliée que dans la Medjana.

Sur les eaux thermales de l'Algérie.

(*Moniteur algérien* des 30 juin, 14 et 27 juillet 1838, nos 335, 336 et 337; du 29 décembre 1840, n° 313; des 26 janvier et 9 août 1841, nos 418 et 446; *Gazette médicale de Paris* des 13 février, 3 juillet et 23 octobre 1841, nos 7, 27 et 43.)

L'auteur signalait, au fur et à mesure qu'on les découvrait, les sources thermales de l'Algérie; il en faisait connaître le site, les propriétés physiques et la composition chimique. Les sources dont il s'est le plus particulièrement occupé, sont les suivantes, savoir :

1° Dans la province de Constantine, les sources d'Hammam-Berda (route de Bône à Constantine), de Sidi-Mennon (au pied du rocher de Constantine), d'Hammam-Meskoutin (près Guelma), d'Hammam Beni-Kécha (route de Constantine à Sétif) et de l'oasis de Constantine;

2° Dans la province d'Alger, la source des Beni-Sermen, dans les montagnes de Bougie;

3° Dans la province d'Oran, les sources d'Hamman Sidi-bou-Abdallah, d'Hammam Sidi-Bouzide, d'Hammam Sidi-ben-Chaâ et d'Hammam Ben-Ennefia.

Depuis, et dans les trois provinces, bon nombre d'autres sources thermales ont encore été découvertes; on a découvert de plus, dans celle d'Alger, deux sources gazeuses, dont la première, par rang de date, est celle d'Hammam-Rira (route de Blidah à Milianah), à côté des sources chaudes de ce même nom, et la seconde, celle de Ben-Karoun, sur le versant nord du Jurjura. La découverte de celle-ci est toute récente; elle est due à M. le docteur Marmy, chirurgien-major et en chef à l'ambulance active de la division d'Alger. C'est encore à un officier de santé de l'armée, M. le docteur Panier, aujourd'hui chargé

du service de santé de Téniet-el-Haad, qu'est due la découverte de la première.

Sur le *Lotus* **de Libye**, *Zizyphus lotus* Desfontaines, avec cette épigraphe :

> Les peuples de la Libye nous sont, la plupart, inconnus, parce qu'on y a rarement envoyé des armées, et que ce pays est rarement fréquenté par les voyageurs. D'un autre côté, le petit nombre de naturels qui en viennent chez nous, en racontent des choses incroyables.
> Strabon, *Géographie*.

(*Moniteur algérien* des 23 février et 1er mars 1841.)

L'auteur pense, avec Desfontaines, que le *Lotus* des anciens, celui de Libye ou d'Afrique, pourrait être rapporté au *Zizyphus lotus*. Toujours est-il que le fruit de cet arbrisseau est recherché des Indigènes de l'intérieur, qui en font l'objet d'un commerce assez considérable. Ce serait pourtant, selon l'auteur, une faible ressource pour un homme qui se trouverait réduit à cette seule alimentation. Aussi pense-t-il que si, comme le dit Théophraste, l'armée d'Ophellas (traversant une partie de l'Afrique pour se rendre à Carthage) vécut, pendant plusieurs jours, avec du fruit de lotus, c'est qu'elle n'avait pas autre chose. Il est pourtant vrai de dire que les habitans des contrées où croît l'arbrisseau, font de son fruit tout entier, pulpe et noyau, une farine qui doit alimenter quelque peu, puisqu'elle entre, pour beaucoup, dans les provisions des caravanes qui parcourent l'intérieur de l'Afrique.

Quant à l'attrait qu'avait le fruit du lotus, pour celui qui y avait une fois goûté (attrait qui, selon Homère, aurait fait perdre, aux compagnons d'Ulysse, jusqu'au souvenir de leur patrie), l'auteur ne voit là qu'une fiction poétique qui, prosaïquement traduite, se rattacherait à la douceur du climat des contrées qui produisaient le lotus, c'est-à-dire le nord de l'Afrique en général.

Sur des restes d'éléphant trouvés en Algérie.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 21 juin 1841. *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 2e trim. 1841.)

Les restes d'éléphant qui faisaient le sujet de cette communication, consistaient en deux fragmens d'un fémur, côté droit ; ils venaient d'être découverts dans des fouilles faites à Philippeville, l'ancienne *Rusicada*, où les rois du pays entretenaient les éléphans dont ils se servaient à la guerre. Depuis, d'autres découvertes, en os d'éléphant, ont encore été faites sur plusieurs points de l'Algérie, entr'autres à Douéra et à Cherchell, l'ancienne *Julia Cœsarea*.

Des restes de l'éléphant dans le nord de l'Afrique, avec cette épigraphe :

> C'est dans cette partie de la Libye (à l'ouest du lac Triton) que se trouvent les serpens d'une grandeur prodigieuse, les lions, les éléphans.
> Hérodote, livre iv.
>
> *Elephantes fert Africa ultrà Syrticas solitudines, et in Mauritanicâ.*
> Pline, lib. viii.

(*Moniteur algérien* du 27 juillet 1841, n° 444.)

Après avoir énuméré les différentes découvertes faites en os d'éléphant, dans le nord de l'Afrique, os qu'on peut rapporter à l'éléphant en domesticité, l'auteur examine la question de l'existence de l'éléphant, à l'état sauvage, dans cette même partie de l'Afrique.

Sur les sources de Ma-Allah, Algérie, route de Constantine à Sétif.

(*Moniteur algérien* du 23 août 1841, n° 448. — *Gazette médicale de Paris* du 23 octobre 1841, n° 43, p. 683 et 684.)

Les sources de Ma-Allah (eau de Dieu, eau divine) apparaissent au milieu d'une oasis formée par une végétation tout européenne : ce sont des ormes, des trembles, des figuiers, etc. On y jouit toujours de la plus grande fraîcheur, mais cette même fraîcheur, à laquelle contribue, pour sa part, l'évaporation qui a lieu à la surface des eaux, fait, de cette localité, un lieu très-malsain en été. Alors, il est dangereux d'y séjourner trop longtemps, et surtout de s'y endormir, car, dans ce dernier cas, on ne s'éveille souvent qu'en proie à un accès de fièvre.

L'auteur a joint, à la description de la localité, un court historique des maladies qui régnèrent, en 1839, parmi les troupes d'un camp voisin, établi à l'occasion de l'expédition des Portes-de-Fer.

Sur l'*Hœmopis vorax*, *H. Sanguisuga* M.-Tandon, trouvée dans le larynx et la trachée-artère d'un bœuf.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 11 octobre 1841. *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 4e trim. 1841, p. 785.)

L'auteur fait remarquer, à cette occasion, que l'*Hœmopis sanguisuga* est un véritable fléau pour les animaux qu'elle attaque et qu'elle finirait par faire périr d'épuisement, du moins assez souvent, si ce résultat n'était prévenu par l'abattage. L'auteur fait encore remarquer, en ce qui concerne les bêtes à cornes, que la chair d'animaux abbatus en pareille circonstance, et qui est plus ou moins détériorée par suite des longues et incessantes souffrances de l'animal, ne saurait être une nourriture saine, bien qu'elle soit débitée, par les bouchers, comme si elle provenait d'animaux sains.

Sur l'*Hœmopis vorax, H. Sanguisuga* M.-Tandon, transportée du larynx et de la trachée-artère d'un bœuf, dans les mêmes parties de plusieurs autres animaux, mammifères et volatiles.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 20 décembre 1841. *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 4e trim 1841, p. 1155.)

Les annélides reprirent parfaitement, et les animaux, sujets de cette expérience, périrent tous par suite de l'épuisement produit par la succion des annélides.

LETTRE AU DIRECTEUR DE L'*Écho du Monde savant*, SUR L'ALBINISME EN GÉNÉRAL ET, PLUS PARTICULIÈREMENT, SUR CELUI DU *Gecko mabouia* NOBL. — Alger, 20 janvier 1842.

(*Écho du Monde savant*, année 1842.)

Le *Gecho mabouia* appartient aux Antilles; les individus sur lesquels l'auteur observa l'albinisme, qui faisait le sujet de sa communication, habitaient des cavernes tapissées de chaux carbonatée pulvérulente. C'était à la Désirade, près la Guadeloupe, en 1824.

LETTRE A M. DE MIRBEL, A L'OCCASION D'UN MÉMOIRE DE M. JAUMES SAINT-HILAIRE, SUR LE *Thyon* OU *Thya* DE THÉOPHRASTE, LE *Citrus* DE PLINE. — Alger, 14 février 1842

Selon M. Jaumes St-Hilaire, le *Thyon* ou *Thya* serait le *Citrus*, question à laquelle l'auteur n'a pas cru devoir toucher. Mais si le *Thyon* ou *Thya* est le genévrier de Phénicie, comme le pense M. J. St-Hilaire, il ne saurait être le *Citrus*, le premier de ces arbres n'acquérant jamais que de faibles dimensions, tandis que le *Citrus*, au contraire, en acquérait de très-grandes, circonstance à laquelle il devait, en partie, la célébrité dont il jouissait autrefois.

M. Jaumes St-Hilaire pensait que le genévrier de Phénicie, qui est très-répandu dans la Cyrénaïque, devait se rencontrer en Algérie : il y existe en effet, et l'auteur l'y vit pour la première fois, en 1839, au passage des Portes-de-Fer, étant alors avec l'armée commandée par le duc d'Orléans. Le genévrier de Phénicie était tellement multiplié dans cette localité, que, presqu'à lui seul, il suffit pour alimenter les feux de l'armée, durant toute la nuit qu'elle y passa. C'est un arbre d'un bel aspect; sec ou encore vert, il brûle en pétillant et en projetant, au loin, des éclats enflammés d'une vive lumière; il s'en exhale, en même temps, une odeur aromatique fort agréable.

LETTRE AU MÊME, SUR LE PISTACHIER ATLANTIQUE, *Pistacia atlantica* Desfontaines, le Bet'om des arabes. — Alger, 15 mars 1842.

Le pistachier atlantique habite les plages, généralement désertes, des hauts plateaux du nord de l'Afrique; parvenu à peu d'élévation au-dessus du sol, il se ramifie horizontalement, sous forme de parasol. Il résulte de cette disposition que le Bet'om donne un ombrage qui est très-recherché pendant les chaleurs de l'été, non-seulement par l'homme, mais encore par la gazelle, l'autruche et d'autres animaux qui, alors, viennent s'y réfugier en grand nombre.

SUR UNE PLANTE DONT LA RACINE EST PRÉCONISÉE, PAR LES ARABES, COMME PURGATIVE, ET QUE L'AUTEUR CROIT ÊTRE LE *Silphion* DES GRECS; avec des échantillons de cette racine.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 3 octobre 1842. *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 4e trim. 1842, p. 689 et 690.)

SUR LE MÊME SUJET, avec des racines fraîches de la plante.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 28 novembre 1842. — Commissaires : M. de Mirbel. — *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 4e trim. 1842, p. 1011.)

La plante qui faisait le sujet de cette communication, est le *Thapsia garganica* Desfontaines, le Bou-nefa ou Bounefa des arabes. Les femmes indigènes en font une grande consommation due aux différentes propriétés qu'on lui attribue, et dont les principales seraient de donner de l'embonpoint, de blanchir la peau et de favoriser la fécondité.

Sur le *Silphion* des grecs, le *Silphium* ou *Laserpitium* des latins, avec ces épigraphes :

Le Silphion de Battus !
ARISTOPHANE.

Laserpici feris jacet cyrenis.
CATULLE, *Ad Lesbiam.*

(*Moniteur algérien* des 1er et 10 mars 1843, nos 526 et 527.)

L'auteur croyait avoir retrouvé le *Silphion* des anciens dans le *Thapsia garganica*, et cette opinion, il la fondait :

1° Sur l'existence du *Thapsia garganica* dans la Cyrénaïque, partie du *Silphion*;

2° Sur la ressemblance du *Thapsia garganica* avec le silphion figuré sur les médailles de la Cyrénaïque;

3° Sur l'usage que les indigènes du nord de l'Afrique font du *Thapsia garganica*, ainsi que sur les propriétés merveilleuses qu'ils lui attribuent.

Sur la nature de l'alimentation de l'ibis sacrée, *Ibis religiosa* nobl., avec cette épigraphe :

Ne rien rejeter sans examen.

(Communication à l'Academie des sciences, dans sa séance du 29 avril 1844. *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 4e trim. 1844, p. 834 et 835.)

L'auteur pense que les serpens ailés dont l'ibis faisait sa nourriture, au rapport d'Hérodote, n'étaient autres que des sauterelles. Nous savons, toujours d'après Hérodote, que ces mêmes serpens, à certaines époques de l'année, passaient d'Arabie en Égypte, et qu'ils effectuaient cette émigration en traversant un certain défilé où l'ibis allait les attendre, pour les attaquer et les détruire.

Sur un calcidien que l'auteur suppose être le *Jaculus* des anciens, avec cette épigraphe :

Jaculi volucres. . . .
LUCAIN, *De bell. civ.*

(Communication à l'Academie des sciences, dans sa séance du 8 mai 1843. *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 2e trim. 1843, p. 1011 et 1012.)

Le calcidien dont il est ici question est connu des arabes sous le nom

de *Zureig*. Ce qu'en racontent les arabes est des plus merveilleux, et ils sont tous d'accord à cet égard.

SUR LES MOEURS ET LES HABITUDES DE L'*Eresus acanthophyllus*, ARACHNIDE DES BORDS DU CHÉLIF, ALGÉRIE.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 13 novembre 1843. *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 4e trim. 1843, p. 1144-1146.)

Dans la séance du 27 du même mois, novembre, l'auteur adressa à l'Académie des individus, parfaitement conservés, de l'*Eresus acanthophyllus*.

(*Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 4e trim. 1843, p. 1248.)

SUR UNE INVASION DE SAUTERELLES (*Acridium peregrinum*) DANS LA PROVINCE D'ORAN, EN 1845, avec cette épigraphe :

. . . . Solemque umbrant, sollicitis suspectantibus populis, ne suas operiant terras.
PLINE, lib. XI.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 19 mai 1845. *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 2e trim. 1845, p. 1499 et 1500.)

LETTRE A M. LE DOCTEUR MONTAGNE, NATURALISTE A PARIS, SUR LA TRUFFE DU NORD DE L'AFRIQUE, *Tuber algeriensis* MONTAGNE. — Alger, 30 août 1845.

SUR DEUX INVASIONS DE SAUTERELLES EN ALGÉRIE, EN 1845, L'UNE FORMÉE PAR L'*Acridium peregrinum*, ET L'AUTRE, PAR L'*OEdipoda cruciata*; avec figures.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 17 novembre 1845. — Commissaires : MM. de Blainville, Duméril, Milne-Edwards. — *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 4e trim. 1845, p. 1107-1110.)

Les figures accompagnant cette communication représentaient :

1° les deux insectes, mâle et femelle;

2° Divers végétaux plus ou moins détruits par les premières larves de l'*Acridium*

A ces figures étaient joints les restes d'une pièce de tulle perforée, de toutes parts, par l'*OEdipoda cruciata*.

Nous ferons remarquer que l'*Acridium peregrinum*, soit à l'état de larve, soit à l'état parfait, ne s'attaque qu'à la verdure, de même que l'*OEdipoda cruciata*, mais celui-ci à l'état de la larve seulement : à l'état parfait, au contraire, il ne s'attaque qu'aux végétaux les plus durs, sans même respecter les substances animales, telles que le cuir et la laine. A cet acridite s'appliquent ces paroles de Pline, rappelées, par l'auteur, dans sa communication :

. . . . Omnia vero morsu erodentes et fores quoque tectorum.
PLINE, lib. XI.

Sur l'éclosion des œufs de l'*OEdipoda cruciata* dans les environs d'Alger, en 1846, avec une note relative a une apparition de cloportes (*Porcellio Wagneri*) sur les bords de la Tafna, Algérie, l'année précédente.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 20 avril 1846. *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 2e trim 1846, p. 681.)

Ravages des sauterelles (*Acridium peregrinum*, *OEdipoda cruciata*) sur différens points de l'Algérie, en 1845.

(*Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie, de* 1845 *à* 1846, ouvrage publié par le Ministère de la Guerre, p. 245-246. — Paris, 1846, in-4°.)

C'est un résumé des précédentes communications faites à l'Académie des sciences, sur ce même sujet, par l'auteur.

Sur les ravages faits par une chenille, celle du *Liparis dispar*, dans les forêts de chêne-liège de la Calle, Algérie, au printemps de 1847.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 7 février 1848. *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 1er trim. 1848, p. 187-189.)

Le *Liparis dispar* est connu, en Europe, sous le nom vulgaire de *Zizag*. Il apparaît fréquemment dans les forêts de La Calle, qu'il dépouille alors complètement. En 1847, il étendit ses ravages sur les chêne-liège de l'Egdoud, près Bône. Il ne s'attaque absolument qu'au chêne-liège, respectant les autres chênes, quelque rapprochés qu'ils en soient par leur position.

Lettre a M. le directeur général des affaires de l'Algérie, sur le même sujet. — Alger, 20 janvier et 15 avril 1847.

Lettre a M. Guénée, naturaliste a Paris, sur la galle de l'*OEcocecis Guyonella* Guénée, phalène de l'Algérie du sud. — Alger, 25 mars 1848.

Cette galle se développe, en grande quantité, sur les rameaux et les feuilles du *Limoniastrum guyonianum* Durieu. Cette plante et l'insecte, avec sa galle, ne sont connus que depuis 1847, époque à laquelle l'auteur les rapporta d'un voyage dans les Ziban.

Sur un produit cotonneux employé comme amadou par les habitans des hauts plateaux du nord de l'Afrique.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 17 juillet 1848. — Commissaires : MM. Ad. Brongniard, Duméril, Milne-Edwards. — *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 3e trim 1848, p. 86 et 87.)

Le produit dont il est question est fourni par l'*Artemisia judaïca*,

non pas l'*Artemisia odoratissima*, comme l'auteur le pensait lors de sa communication à l'Académie.

Sur une nouvelle invasion d'acridites (*Œdipoda cruciata*) en Algérie, en 1849.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 15 juin 1849. *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 2e trim. 1849, p. 787-789.)

L'auteur, dans cette communication, rappelle l'invasion faite, par le même acridite, dans la province de Constantine, en 1847, et dont il fut témoin comme il revenait des Ziban, l'ancienne *Zebe*. Alors, des milliers de cigognes, réunies et immobiles, n'étaient occupées qu'à avaler l'acridite dont nous parlons, et qui leur tombait incessamment dans le bec. Ces cigognes devaient venir de lieux très-distans les uns des autres, et on eût dit qu'elles s'étaient donné là rendez-vous. Leur grand nombre, d'une part, et, de l'autre, l'immense destruction qu'elles faisaient de l'insecte, rappelaient parfaitement et les serpens ailés d'Hérodote, et les ibis qui les détruisaient, selon le même historien (voir ce que nous avons dit de l'opinion de l'auteur sur les serpens ailés d'Hérodote). Ce qui venait ajouter encore à la similitude des deux circonstances, c'est que les cigognes africaines, comme les ibis d'Hérodote, se trouvaient dans un défilé où elles attendaient aussi, non pas des serpens ailés, mais des sauterelles, qui y affluaient en masse pressée. Ce défilé, où passe la route de Constantine à Sétif, est formé par deux chaînes de montagnes, très-rapprochées l'une de l'autre, et parcouru par un petit torrent entretenu, en partie, par une source thermale abondante.

Sur la viviparité de deux sauriens de l'Algérie, le *Gongylus ocellatus* et le *Seps chalcides* Ch. Bonaparte.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 10 février 1851. *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 1er trim. 1851, p. 188 et 189.)

Cette communication était accompagnée d'un seps renfermant, dans les oviductes, plusieurs jeunes individus. Depuis longtemps déjà, l'auteur avait communiqué, au Muséum d'histoire naturelle de Paris, un gongyle ocellé dont les oviductes offraient également plusieurs jeunes individus.

Sur des arbres que Pline et Solin disent être d'une espèce inconnue, et qui se recouvraient, d'après ces mêmes auteurs, d'une soie qui pouvait être utilisée par l'industrie.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 14 juillet 1851. — Commissaires : MM. Duméril, de Jussieu, Milne-Edwards, — *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 2e sem. 1851, p. 42 et 43.)

L'auteur pense que les arbres et la soie dont il est ici question,

doivent être rapportés ; à savoir : les arbres, au pin atlantique, *Pinus atlantica* Manetti, et la soie, à celle du *Bombyx processionea*, dont la chenille vit sur le pin atlantique. Le nid de ce bombyx a de dix à douze centimètres de hauteur. A Madagascar, on connaît celui du *Bombyx pythio-campa*, qui acquiert jusqu'à trois pieds de hauteur, et dont la soie est utilisée par les habitans. L'arbre sur lequel vit la chenille est aussi une espèce de pin.

§ VI.

SUJETS DIVERS.

RECHERCHES SUR LA NATURE DU PAPIER D'ÉGYPTE, PLUS CONNU SOUS LE NOM DE *Papyrus*, avec cette épigraphe :

> At verò historiæ majore modulo scribebantur, et non solum in chartâ vel membranis, sedjetiam et in omentis elephantinis, textilibusque malvarum foliis atque palmarum.
> ST-ISIDORE, *Originum*, lib. VI, cap. XI.

(Communication à l'Institut, en juin 1831. — Commissaire, pour la *Partie botanique* : M. de Mirbel.)

SUR L'ANCIENNE CIRTA, AUJOURD'HUI CONSTANTINE, avec cette épigraphe :

> Urbes in eâ quam plurimæ, nobilisque, sed Cirta eminet.
> SOLIN, *De Numidiâ.*

Alger, 1834, in-8°.

(Extrait du *Moniteur algérien* du 26 janvier 1834, n° 105.)

Cet écrit, ainsi qu'il résulte de sa date, est antérieur à la prise de Constantine par la France.

COURS DE GÉOGRAPHIE MÉDICALE A L'ÉCOLE DE MÉDECINE D'ALGER, *Discours d'ouverture.*

(*Moniteur algérien* du 10 février 1834, n° 107.)

COURS DE GÉOGRAPHIE MÉDICALE A L'ÉCOLE DE MÉDECINE D'ALGER, séance du 18 février 1834, *Fragment.*

(*Moniteur algérien* du 23 février 1834.)

DISCOURS PRONONCÉ A L'HOPITAL D'INSTRUCTION D'ALGER, le 25 avril 1834, à l'ouverture des cours d'été. — Alger, 1834.

(Extrait du *Moniteur algérien* du 30 avril 1834, n° 118.)

DISCOURS PRONONCÉ A L'HOPITAL D'INSTRUCTION D'ALGER, le 10 avril 1835, à l'occasion de la distribution des prix. — Alger, 1835.

(Extrait du *Moniteur algérien* du 17 avril 1845, n° 169.

COURT HISTORIQUE DU CHRISTIANISME EN AFRIQUE, lu sur les ruines d'Hippone, le 25 mai 1835.

(*La Sentinelle de la marine et de l'Algérie*, *Éclaireur de la Méditerranee*, etc., du 5 juin 1835, n° 482, feuilleton.

DISCOURS PRONONCÉ A L'HOPITAL MILITAIRE D'ORAN, le 25 décembre 1835. — Alger, 1836, in-8°.

JOURNAL DE L'EXPÉDITION DE CONSTANTINE, EN 1836. — Toulon, 1836, in-8°

(Extrait de la *Sentinelle de la marine et de l'Algérie*, feuille déjà citée, année 1836.)

On sait que l'expédition dirigée sur Constantine, en 1836, se termina par une désastreuse retraite. L'auteur, qui en faisait partie, en vit de près toutes les misères, qu'il raconte dans le journal qui fait le sujet de cette note.

LETTRE A M. DUREAU DE LA MALLE, SUR LA ROUTE DE BONE A CONSTANTINE, AU POINT DE VUE ARCHÉOLOGIQUE. — Alger, 20 novembre 1837.

EXPÉDITION D'ABD-EL-KADER SUR AÏN-MADHI, ALGÉRIE, EN 1838. — Paris, 1838, in-8°.

(Extrait du *Messager des Chambres, journal des intérêts politiques et commerciaux*, année 1838.)

Abd-el-Kader, pour cette expédition, était parti de Mascara. La relation qu'en donna l'auteur, était à la fois historique et médicale.

LETTRE AU DIRECTEUR DE L'*Écho du Monde savant*, SUR LES RUINES DE MILAH, L'ANCIENNE *Mileu* OU *Mileve*, ALGÉRIE.

(L'*Écho du Monde savant* du 20 février 1839, n° 414.)

Mileu ou *Mileve*, sur la route de Constantine à Sétif, est souvent mentionné dans l'histoire ecclésiastique. Il en reste encore des vestiges considérables, malgré les nombreuses populations qui s'y sont succédé depuis l'invasion arabe.

SUR LE TREMBLEMENT DE TERRE D'ALGER, DU 14 AVRIL 1839.

(Communication à l'Académie des sciences, dans sa séance du 13 mai 1839. *Bulletin des comptes rendus des séances de l'Académie*, 2e trim. 1839.)

LETTRE AU DIRECTEUR DE L'*Écho du Monde savant*, SUR UNE INSCRIPTION DE *Djémilah* OU *Jimmilah*, ALGÉRIE.

(L'*Écho du Monde savant* du 24 août 1839, n° 467.)

Djémilah ou *Jimmilah* est l'ancienne *Cuiculum*, la Cuicul de l'*Itinéraire* d'Antonin. Dans le nombre des ruines qui s'y trouvent, est l'arc de triomphe que le feu duc d'Orléans voulait faire transporter à Paris (Voir les journaux du temps).

INSCRIPTIONS DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE. — Alger, 1839, in-folio.

Ce sont des inscriptions latines, avec quelques inscriptions puniques. Ces dernières sont toutes de Guelma, l'ancienne Calama, où beaucoup d'autres ont encore été trouvées depuis.

DES DOUTES ÉLEVÉS SUR L'EXISTENCE DE L'ÉLÉPHANT DANS LES ARMÉES DES ANCIENS PEUPLES DU NORD DE L'AFRIQUE, avec cette épigraphe :

Certains philosophes doutaient même de leur propre existence.

(*Akhbar*, *journal de l'Algérie*, année 1841, n° 170, 172 et 174.)

C'est une réponse à un article inséré dans le *Moniteur algérien*, n° du 4 août 1840, et qui avait pour but d'établir la non-existence de l'éléphant dans les armées des anciens peuples du nord de l'Afrique.

DES ACCIDENS DE FOUDRE QUI EURENT LIEU A TARBES (Hautes-Pyrenées), LE 13 JUIN 1842.

(L'*Echo du monde savant*, année 1842.)

DE QUELQUES MÉDECINS MENTIONNÉS DANS LES ÉCRITS DE SAINT-AUGUSTIN, ÉVÊQUE D'HIPPONE. — Alger, 1842, in-8°.

(Extrait du *Moniteur algérien* des 2 et 13 février 1842, et du 30 avril, même année, n°s 469, 470 et 477.)

L'auteur, dans cet opuscule, rapporte un passage de St-Augustin, d'où il résulte que le territoire d'Hippone était alors, comme aujourd'hui, infesté de fièvres intermittentes.

SUR L'ANCIENNE CARTENNA, AUJOURD'HUI TÉNÈS, ALGÉRIE.

(*Moniteur algérien* des 30 juin et 10 août 1843, n°s 549 et 557.)

EXAMEN DES QUATORZE OBSERVATIONS DE M. LE GÉNÉRAL DUVIVIER, SUR UN MÉMOIRE DE M. LE MARÉCHAL BUGEAUD. — Paris, 1843, in-8°.

L'ouvrage de M. le général Duvivier avait pour titre : *Quatorze observations sur le dernier mémoire de M. le général Bugeaud*, par le général Duvivier, ancien élève de l'école polytechnique, avec cette épigraphe :

Vox clamentis in deserto !

Paris 1842.

Les observations du général Duvivier portaient sur le sol et les produits de l'Algérie, ainsi que sur le mode de guerre qu'y faisait la France. Ne partageant pas les idées du général sur ces différens points, l'auteur de l'Examen s'était attaché à les combattre, en se rapprochant ainsi de celles que M. le maréchal Bugeaud avait émises dans son *Mémoire*, sujet des *Quatorze observations* de M. le général Duvivier.

UN DERNIER MOT A M. LE GÉNÉRAL DUVIVIER, A PROPOS DE SA RÉ-

PONSE A MON *Examen des quatorze observations*, avec cette épigraphe :

> . . . . S'il advient que nous prenions la plume à l'occasion de quelques écrits s'occupant des nôtres, ce sera uniquement pour repousser des pensées que nous n'avons pas eues.
> Le général DUVIVIER, *Réponse à l'Examen publié par M. le docteur Guyon.*

(La *Sentinelle de la marine et de l'Algérie* des 2 et 4 août 1844, nos 1798 et 1799.)

La réponse de M. le général Duvivier à l'*Examen* de M. le docteur Guyon, était intitulée : *Réponse à l'Examen de M le docteur Guyon, membre de la Commission scientifique d'Afrique*, sur les *Quatorze observations*, par le général Duvivier. — Paris, 1843.

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR SALAH RAÏS, PACHA D'ALGER, MORT DE LA PESTE, EN 1556.

(La *Sentinelle de la marine et de l'Algérie* du 15 janvier 1845, n° 1873, feuilleton.)

DISCOURS QUI DEVAIT ÊTRE PRONONCÉ A L'INAUGURATION DE LA STATUE DU DUC D'ORLÉANS SUR LA PLACE D'ALGER, LE 28 OCTOBRE 1845. — Alger, 1845, in-8°.

(Extrait de la *France algérienne, journal des intérêts coloniaux*, des 6 et 13 décembre 1845, nos 58 et 60.)

Ce discours ne put être prononcé par suite d'une ophtalmie grave survenue à l'auteur.

DISCOURS PRONONCÉ AUX OBSÈQUES DU PHYSICIEN AIMÉ (Georges), membre de la Commission scientifique de l'Algérie, et au nom de cette Commission, le 11 septembre 1846.

(*Akkbar, journal de l'Algérie*, du 13 septembre 1846, n° 780.)

DISCOURS PRONONCÉS AUX OBSÈQUES DES CHIRURGIENS DONT LES NOMS SUIVENT :

Chevreau, chirurgien principal et en chef au corps d'occupation d'Afrique (*Moniteur algérien* du 1er mars 1834);

Baron Larrey, membre de l'Institut, du Conseil de santé des armées, etc. (*Gazette médicale de Paris* du 27 août 1842);

Pugens, chirurgien sous-aide à l'ambulance active d'Alger (*Akhbar journal, de l'Algérie*, du 19 novembre, même année);

Méardi, chirurgien en chef de l'hôpital civil d'Alger (*Moniteur algérien* du 15 avril 1848) ;

Hennequin, chirurgien-major aux Spahis d'Oran (*l'Écho d'Oran*, mois de novembre 1849; — *Gazette médicale de Paris* du 1er décembre, même année, n° 48);

Renaut, chirurgien-major aux ambulances de l'Algérie (*Akhbar, journal de l'Algérie*, du 28 mai 1850).

Voyage d'Alger aux Ziban, l'ancienne *Zebe*, en 1847; accompagné d'un atlas contenant, avec un portrait du dernier bey de Constantine, des vues des principales oasis des Ziban et de plusieurs monumens du Tell en deçà des Aurès. — Alger, 1851, in-8°.

(Extrait, pour le texte, du *Moniteur algérien* des années 1849, 1850, 1851 et 1852.)

C'est une histoire ancienne et moderne des principaux points de la route d'Alger aux Ziban, ainsi que de cette dernière contrée, avec quelques détails d'histoire naturelle et de médecine.

§ VII.

PRODUCTIONS NATURELLES DÉDIÉES A L'AUTEUR

BOTANIQUE.

Cryptogame. — *Didymosporium Guyonianum* Durieu et Montagne, de l'Algérie du sud, parasite du *Suæda maritima* Moquin-Tandon.

Genre *Guyonia*, établi par Charles Naudin, famille des Mélastomacées.

(*Annales des sciences naturelles comprenant la Zoologie, la Botanique*, etc., 3e série, 7e année, t. xiv, n° 3, p. 149.)

Une seule espèce, *Guyonia tenella* Charles Naudin, du Sénégal, figurée dans l'ouvrage précité, même série, même année, même tome, n° 4, pl. vi.

Crucifère. — *Lonchophora Guyoniana* Durieu, de l'Algérie du sud, figurée dans l'*Exploration scientifique de l'Algérie*, ouvrage publié par le Ministère de la Guerre.

(Le genre *Lonchophora*, fondé dans ces derniers temps, par M. Durieu, ne se compose que de deux espèces, toutes deux de l'Algérie du sud.)

Plumbaginée. — *Limoniastrum Guyonianum* Durieu, de l'Algérie du sud.

(Le genre *Limoniastrum* est tout récemment établi.)

Labiée. — *Stachys Guyonii* Durieu, de l'Algérie du sud, figurée dans l'*Exploration scientifique de l'Algérie*, ouvrage précité.

Orchidée. — *Angraceum Guyonianum* Gustave Reichenbach, de l'Abyssinie.

ZOOLOGIE.

Arachnide. — *Salticus Guyonii* Lucas, des environs d'Alger, figurée dans l'*Exploration scientifique de l'Algérie*, ouvrage précité, *Arachnides*, pl. vii, fig. 6.

Arachnide. — *Tegeneria Guyonii* Guérin-Menneville, des environs d'Alger.

Orthoptère. — *Hetrodes Guyonii* Serville, de l'Algérie du sud, figurée dans l'*Exploration scientifique de l'Algérie*, ouvrage précité, *Orthoptères*, pl. 11, fig, 1.

(Nos soldats, qui l'ont aperçu dans le sud de la province d'Oran, l'ont baptisé du nom de *Grand-Cordon* (de la Légion-d'Honneur), à cause de la bande rouge de corail du bas de son corselet. C'est le *Bou-el-Aziz* des M'zabites, en français le Père du Chéri.

Lépidoptère. — *Œcocecis Guyonella* Guénée, de l'Algérie du sud.

(Se reproduit en formant une galle, seul exemple, jusqu'à ce jour, de ce mode de reproduction parmi les lépidoptères. Cette galle se rencontre sur le *Limoniastrum Guyonianum*, cité plus haut.)

Coléoptère. — *Cebrio Guyonii* Guérin-Menneville, des environs d'Alger, figuré dans l'*Exploration scientifique de l'Algérie*, ouvrage précité, *Coléoptères*, pl. XVII, fig. 6.

Hyménoptère. — *Mutilla Guyonii* Lucas, de l'Algérie du sud.

(Les indigènes le connaissent sous le nom de *Bou-le-Kaz*, qui veut dire le Père de la piqûre, nom qui lui vient de la vive douleur qu'il produit. Il est connu, dans quelques localités, sous celui de *Bou-el-Kebour*, qui veut dire le Père de la tombe, nom qui fait allusion au traitement usité contre sa piqûre, et qui consiste à enterrer le malade jusqu'au cou, dans une fosse pratiquée à cet effet, et sur laquelle on entretient du feu, après qu'elle a été remplie de terre. L'auteur a émis l'opinion que ce mutile pourrait être la Solpuge des anciens (*Solpuga, Solipuga*, *Solifuga*, etc.), cet insecte qui, en compagnie du scorpion, aurait chassé de ses foyers toute une peuplade du Désert, au rapport de Pline. Voir, sur ce sujet : *Voyage d'Alger aux Ziban*, l'ancienne *Zebe*, etc.)

Percoïde. — *Acerina Guyonii* Heckel, de l'Algérie du sud.

Ce même poisson, qui apparaît à la surface du sol avec les eaux souterraines ou artésiennes, se retrouve dans les eaux souterraines des oasis de l'Égypte.

Fin.